



PLAN BIO 2030



LES CHIFFRES DU BIO 2021 EN WALLONIE

Date de parution **24 mai 2022**



BIOWALLONIE

Date de parution **24 mai 2022**

Les contributeurs: collaboration entre l'**Apaq-W**
et **Biowallonie Beudelot Ariane**, Biowallonie
(Production - Chiffres wallons) **Capozziello Julien**, Apaq-W
(Consommation – Chiffres wallons, Europe et Monde) **Mailleux**
Mélanie, Biowallonie (Production – Europe et Monde)

Toute reproduction partielle ou complète ne peut se faire
que si elle reste fidèle au contenu originel du document.



Introduction

En quelques pages, ce rapport intitulé «Les chiffres du bio 2021 en Wallonie» né d'une collaboration entre l'Apaq-W et Biowallonie, est un livrable du Plan bio 2030. Il dresse la situation du bio en Wallonie en 2021, en présentant une synthèse des chiffres clés pour l'année 2021 (1ère année du Plan bio 2030).

Pour rappel, le Plan bio 2030, plan de développement de la production biologique en Wallonie lancé en 2021, spécifie les objectifs (stratégiques et opérationnels) à l'horizon 2030 afin de notamment d'encadrer et encourager/développer ce mode de production en Wallonie. Il est composé de 9 leviers et 32 actions et a démarré en 2021. Les objectifs à atteindre d'ici 2030 sont

- 30% de SAU sous contrôle bio
- 4.720 exploitations bio
- 1.490 entreprises transformatrices de bio
- 14,9% de part de marché des produits alimentaires biologiques (totale)

Au sein de ce rapport, les données liées à la production biologique wallonne ont été compliées par Biowallonie (Structure d'encadrements du secteur bio en Wallonie) alors que celles liées à la consommation de denrées alimentaires biologique ont été exploitées par l'Observatoire de la consommation de l'Apaq-W (Unité d'Administration Publique de type 2 en charge de la promotion agricole en Wallonie)

Dans une première partie, l'agriculture biologique wallonne est détaillée afin de qualifier et quantifier l'offre bio locale disponible en Wallonie. Les résultats y sont nuancés et mis en perspective avec la situation à l'échelle de la Belgique. Dans la seconde partie, l'état de la consommation de denrées alimentaires bio en Wallonie est réalisé à partir des données de GfK (tous produits alimentaires bio indépendamment de l'origine du produit). Cette section détaille un ensemble de données liées à la consommation afin de mieux appréhender les motivations et comportements des consommateurs bio. Les sections «Europe» et «Monde» relatent, quant à elles, du développement de l'agriculture bio (avec des données relatives à la production et à la consommation) dans les autres pays et régions d'Europe et du monde, et de nuancer la situation de la Wallonie et Belgique.

Les résultats de ce rapport sont présentés lors de la conférence de presse relative à la Semaine bio, à Trooz (Belgique) le mardi 24 mai 2022.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1

Production biologique en Wallonie en 2021	6
--	---

CHAPITRE 2

Distribution et consommation des produits alimentaires bio en Belgique et Wallonie en 2021	20
--	----

CHAPITRE 3

Production biologique en Belgique.....	31
--	----

CHAPITRE 4

La production et consommation bio en Europe et dans l'Union européenne en 2020	34
---	----

CHAPITRE 5

La production et consommation bio dans le Monde en 2020	40
--	----

CHAPITRE 6

Références et contacts	44
------------------------------	----



CHAPITRE 01
PRODUCTION BIOLOGIQUE EN
WALLONIE EN 2021

I. Superficie et nombre de fermes bio¹

Au 31 décembre 2021, la Wallonie comptait **1.969 fermes sous contrôle bio²**, ce qui représente 15,5% des fermes wallonnes.

Au cours de l'année 2021, **68 fermes bio supplémentaires** ont franchi le cap du bio en Wallonie. Cela représente une augmentation de **+3,6%** du nombre de fermes bio entre 2020 et 2021. En dix ans, près de 1.000 nouvelles fermes bio (exactement 989 fermes) se sont lancées dans l'agriculture biologique. Ce qui représente en moyenne sur 10 ans, 99 nouvelles fermes sous contrôle par an (entre 60 et 146 fermes converties au bio par an).

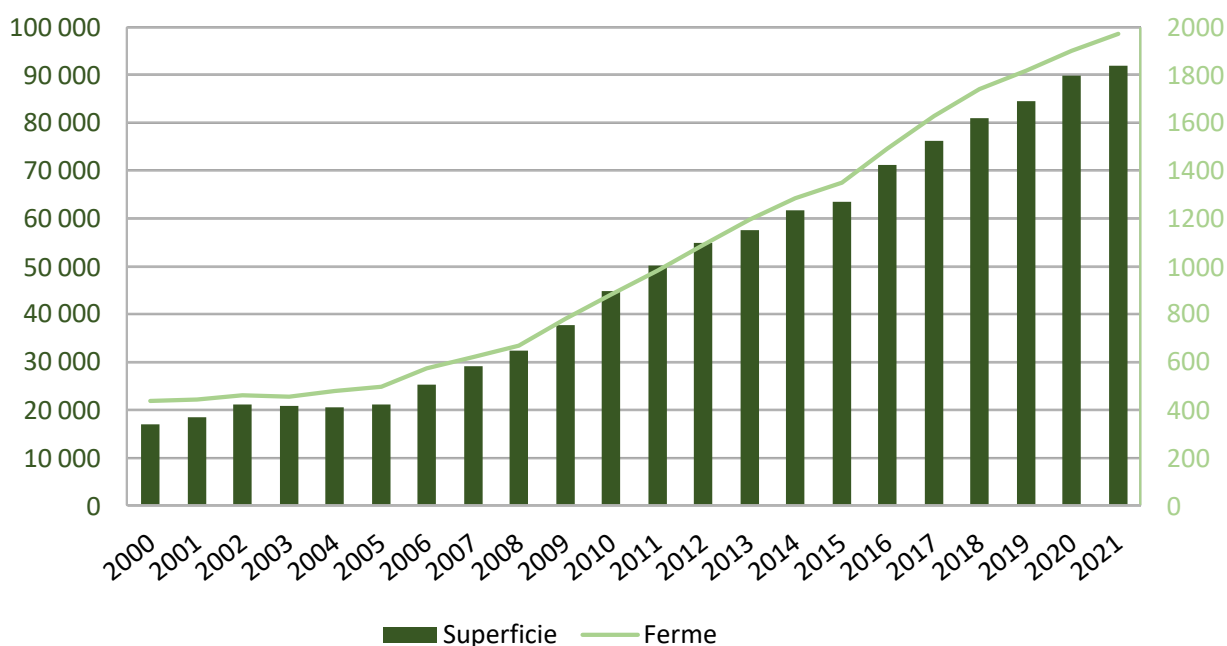
En 2021, **2.057 nouveaux hectares** ont été convertis à l'agriculture biologique ce qui représente une progression de **+2,3%** par rapport à 2020. La superficie sous contrôle bio atteint aujourd'hui **92.008 hectares**, ce qui correspond à **12,4 %** de la surface agricole utile en Wallonie. **Un hectare agricole wallon sur 8 est donc bio.** Depuis fin 2010, les surfaces bio en Wallonie ont été multipliées par 2 !

Parmi les superficies sous contrôle bio, **11%** sont dans leur période de conversion vers l'agriculture bio.

Ce rapport ne comptabilise que les fermes bio dont le siège social est en Wallonie. Les superficies bio wallonne de fermes dont le siège social est situé à Bruxelles, en Flandre ou à l'étranger ne sont pas comptabilisées; ce qui sous-estime légèrement la superficie réellement bio en Wallonie.

La surface agricole moyenne d'une **ferme biologique en Wallonie est de 46,7 ha**, soit 11 ha de moins que la moyenne wallonne (58,3 ha³).

Figure 1 Évolution de la superficie (ha) et du nombre de fermes bio en Wallonie



Wallonie	2000	2001	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Superficie	16.872	18.384	25.367	29.222	32.330	37.695	44.878	50.125	54.745	57.427	61.651	63.437	71.289	76.072	81.087	84.422	89.950	92.008
Ferme	435	441	571	622	671	779	884	980	1.090	1.195	1.287	1.347	1.493	1.625	1.742	1.816	1.901	1.969

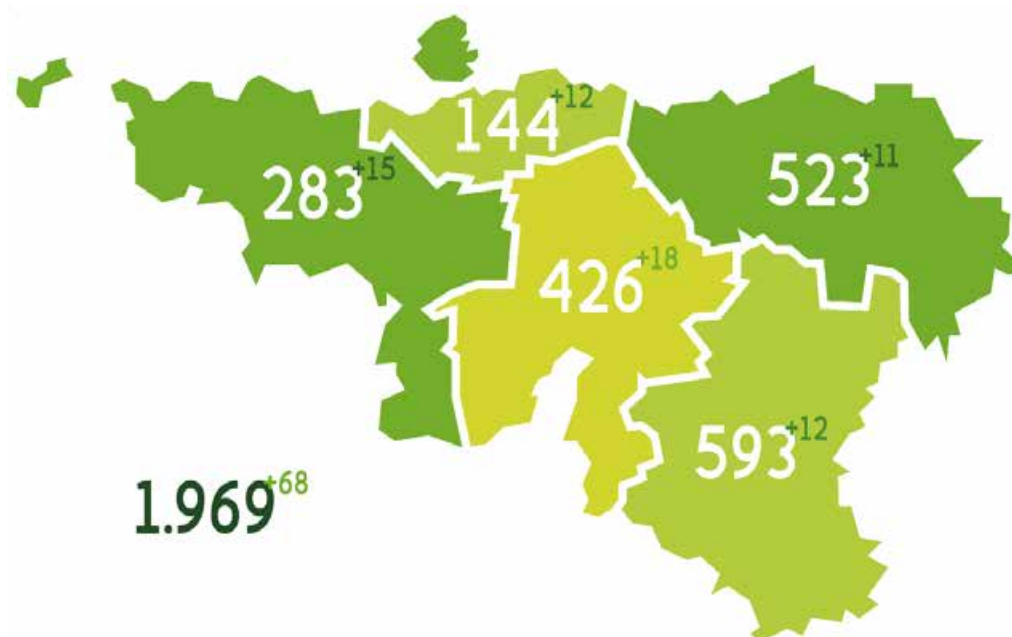
¹Source SPW - Direction de la Qualité et du Bien-être animal, 2021

²Ces fermes sous contrôle bio (certifiées ou en conversion) sont 100% bio ou mixtes bio-conventionnel.

³Calculé sur base de la superficie totale divisée par le nombre de fermes



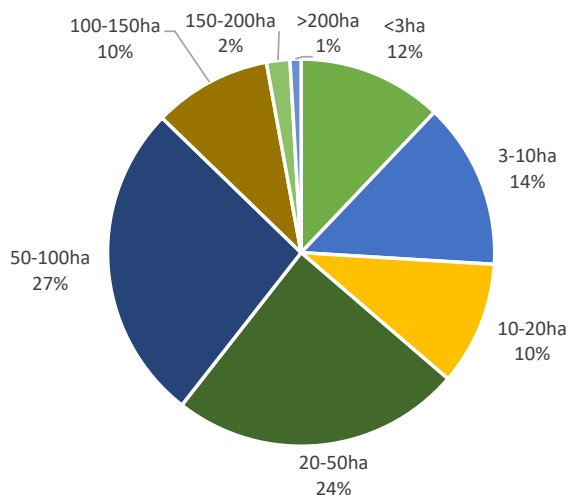
Figure 2 Répartition des fermes sous contrôle bio par province (nombre de fermes)



2. Superficies bio des fermes bio

Parmi les fermes sous contrôle bio, 235 agriculteurs cultivent sur moins de 3 ha en bio (12%), 943 agriculteurs cultivent en bio entre 3 et 50 ha (48%), 519 entre 50 et 100 ha (27%), 192 entre 100 et 150 ha (10%) et seulement 56 d'entre eux cultivent en bio sur plus de 150 ha (3% des fermes bio).

Figure 3 Répartition des producteurs bio par superficie sous contrôle bio en 2021



3. Répartition des fermes et des surfaces bio par province

Un tiers des fermes bio en province du Luxembourg

Un tiers des fermes bio wallonnes se situent dans la province du Luxembourg (30%). Ensuite, nous retrouvons par ordre d'importance la province de Liège (27%) et la province de Namur (22%). Les provinces du Hainaut et du Brabant wallon se partagent le cinquième restant avec respectivement 14% et 7% des fermes bio wallonnes.

La province de Namur compte le plus de nouvelles fermes bio en 2021

C'est la province de Namur qui a vu se développer le plus grand nombre de fermes bio entre 2020 et 2021 avec 18 nouvelles fermes bio sur son territoire. En chiffre relatif, c'est la province du Brabant wallon qui a la progression de fermes bio la plus importante (+9% de fermes bio entre 2020 et 2021).

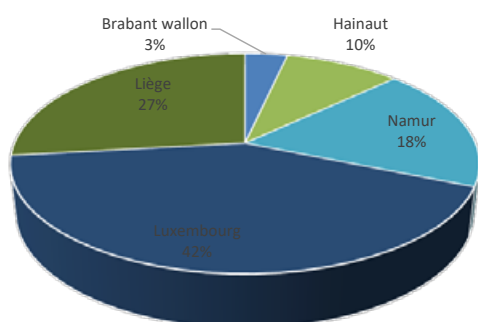
PROVINCE	NOMBRE DE FERMES BIO	PROGRESSION ENTRE 2020-2021
Luxembourg	593	+12
Liège	523	+11
Namur	426	+18
Hainaut	283	+15
Brabant wallon	144	+12
Total Wallonie	1.969	+68 fermes bio



7 hectares bio sur 10 se trouvent dans les provinces du Luxembourg et de Liège

Avec ses 38.603 ha, la province du Luxembourg domine toujours largement le paysage bio wallon avec 42% des hectares bio wallons. En revanche, c'est maintenant la province où la superficie bio progresse le moins (+0,7% en 2021).

Figure 4 Répartition des surfaces sous contrôle bio par province en 2021 (hectares bio et en conversion)



Une plus grande proportion de terres en conversion dans le Brabant wallon et dans la province de Namur

Le Brabant wallon avec ses 3.215 ha bio est la province avec la plus petite surface bio, c'est aussi la plus petite province en termes de superficie. Cependant, elle compte proportionnellement le plus de terres en conversion sur son territoire avec la province de Namur, 15% des terres sous contrôle bio sont en conversion actuellement.

La surface bio moyenne par ferme est près de 3 fois plus élevée en province du Luxembourg que dans le Brabant wallon

Les fermes bio luxembourgeoises disposent de 65,1 ha bio en moyenne et celles de la province de Liège 47,2 ha. Cela s'explique par la proportion importante de prairies et par la moins forte pression foncière de ces régions.

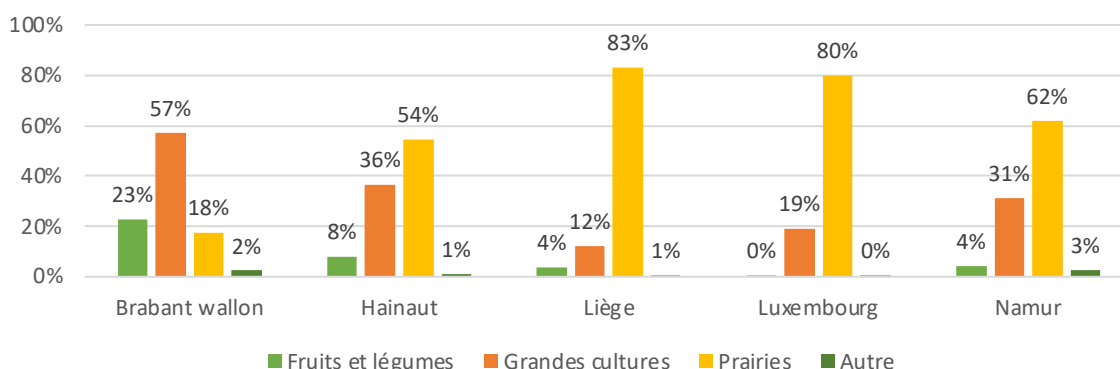
PROVINCE	SURFACES CERTIFIÉES BIO	SURFACES EN CONVERSION BIO	SURFACE TOTAL (BIO ET EN CONVERSION)	% DES TERRES EN CONVERSION/ TOTAL BIO	PROGRESSION DES SURFACES BIO 2020-2021	SURFACE BIO MOYENNE DES FERMES
Luxembourg	35.220	3.384	38.603	9%	+0,7%	65,1
Liège	22.137	2.524	24.661	10%	+4,0%	47,2
Namur	14.288	2.476	16.765	15%	+3,2%	39,4
Hainaut	7.591	1.173	8.764	13%	+2,9%	31,0
Brabant wallon	2.748	467	3.215	15%	+2,4%	22,3
Total Wallonie	81.984 ha	10.024 ha	92.008 ha	11%	+2,3%	46,7 ha

Une répartition des surfaces cultivées très différente d'une province à l'autre

Plus de 80% des terres bio en province de Liège (83%) et du Luxembourg (80%) sont des prairies contre seulement 18% dans le Brabant wallon, 54% dans le Hainaut et 62% dans le Namurois. Les grandes cultures représentent 57% des surfaces bio du Brabant wallon contre environ un tiers dans le Hainaut (36%) et Namur (31%) et moins d'un

quart pour les provinces du Luxembourg (19%) et de Liège (12%). Les fruits et légumes représentent un quart des terres bio du Brabant wallon alors qu'elle ne représente que 8% dans le Hainaut et moins de 5% dans les 3 autres provinces. Dans le Brabant wallon, sa proportion de bonnes terres arables et sa proximité avec davantage de consommateurs convaincus par le bio (dont Bruxelles) expliquent en partie la forte proportion de légumes et de fruits bio sur son territoire.

Figure 5 Répartition des surfaces cultivées par province en 2021 (autre semences et plants, parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



4. Surfaces cultivées en bio en Wallonie

Les surfaces présentées dans ce chapitre comptabilisent toutes les superficies sous contrôle bio donc autant les surfaces certifiées bio (81.984 ha) que celles en conversion (10.024 ha).

4.1. RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

Même si les prairies permanentes et temporaires composent trois-quarts du paysage agricole bio wallon (73%), elles occupent proportionnellement de moins en moins de place en comparaison aux grandes cultures (22,5%) qui sont nécessaires à la fois pour alimenter le bétail bio wallon mais aussi répondre à la demande grandissante du marché alimentaire bio. En 2011, les prairies représentaient 86% des surfaces bio wallonnes et les grandes cultures 12%. Ce pourcentage important de prairies en Wallonie s'explique par le grand nombre d'élevages bovins certifiés bio mais aussi par la spécificité de l'agriculture bio qui demande une surface importante de prairie par animal pour assurer une autonomie fourragère maximale des fermes.

La **catégorie « Autre et non alimentaire »** comprend la culture du houblon (1,5 ha) ainsi que les cultures non-alimentaires telles que le sapin de Noël (54 ha), le lin textile (20 ha dont 7 ha en bio et 13 ha en conversion), le chanvre textile (1 ha), le miscanthus (10 ha) et les plantes ornementales (5,5 ha).

La **catégorie « Jachères, engrais verts et parcours extérieurs »** comprend les surfaces non commercialisables. En 2021, 78%

de celles-ci sont utilisés en tant que parcours extérieurs (pour les porcs et volailles) et 22% sont mis en jachère (soit 107 ha).

4.2. PRAIRIES PERMANENTES ET TEMPORAIRES

La progression des surfaces de prairies est très faible (+0,4%) en 2021 ce qui est cohérent avec l'évolution négative du nombre d'herbivores bio (bovins, ovins et caprins) en Wallonie (-1%) la même année. La majorité des prairies bio ou en conversion sont des prairies permanentes⁴ (89%) et 11% sont temporaires. Les prairies permanentes ont progressé - en 2021 - de 518 ha tandis que les prairies temporaires ont diminué de 219 ha. 10% des prairies sous contrôle bio sont en conversion en 2021.

Trois-quarts des prairies bio sont situés dans les provinces du Luxembourg (46%) et de Liège (31%).

Figure 7 Évolution des superficies de prairies permanentes et temporaires bio en Wallonie (ha)

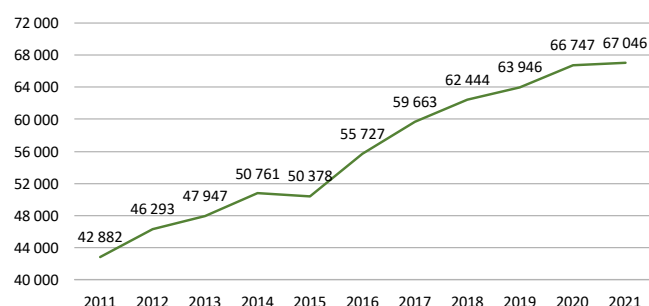
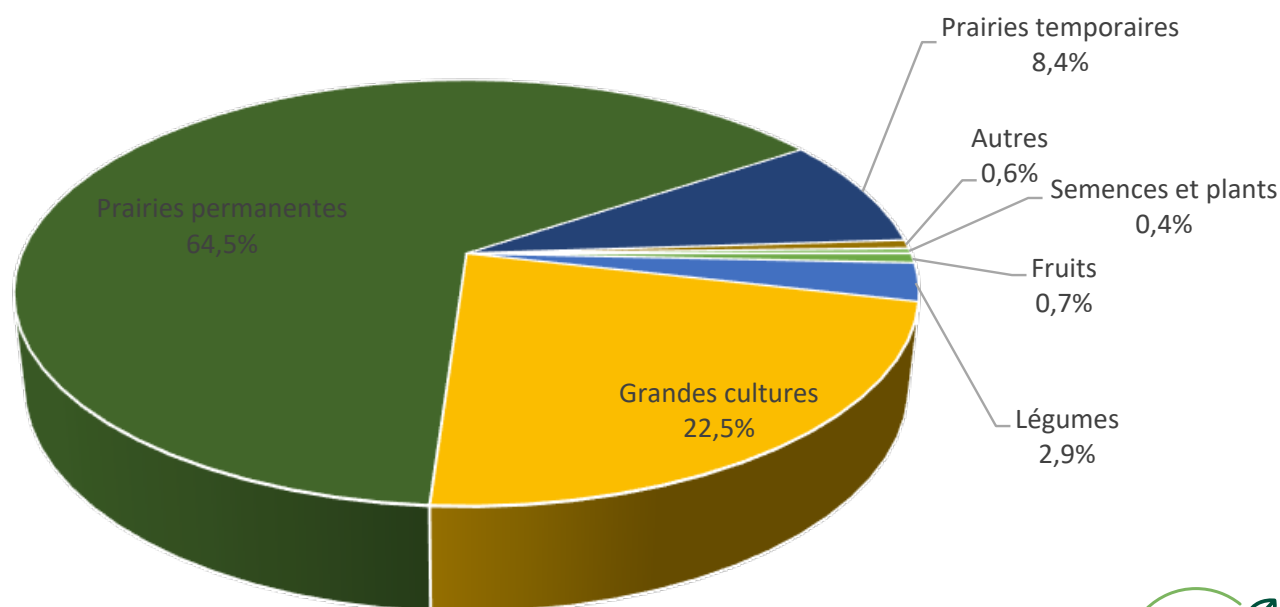


Figure 6 Répartition des surfaces cultivées en bio en Wallonie en 2021 (autres parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



⁴À l'opposé des prairies permanentes qui restent en place de très nombreuses années sans être détruites (puits à carbone importants), les prairies temporaires ne sont implantées que pour quelques années car elles font partie intégrante de la rotation des cultures.



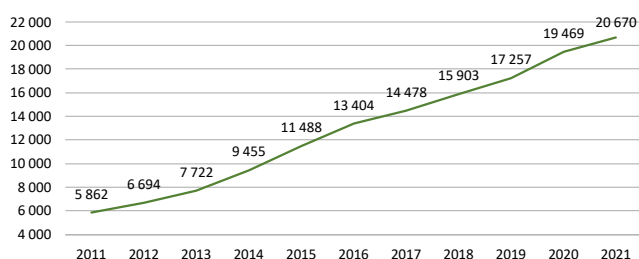
SUPERFICIE SOUS CONTRÔLE BIO (EN HA)		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	ÉVOL. 2020-2021 (%)
FRUITS		102	128	128	137	210	276	321	376	452	550	664	+21%
LÉGUMES		372	438	490	620	742	1.021	1.195	1.813	2.156	2.295	2.659	+16%
GRANDES CULTURES		5.862	6.694	7.722	9.455	11.488	13.404	14.478	15.903	17.257	19.469	20.670	+6%
PRAIRIES	PERMANENTES	42.882	46.293	47.947	50.761	50.378	55.727	51.536	54.437	55.899	58.859	59.358	+1%
	TEMPORAIRES							8.127	8.008	8.047	7.888	7.688	-3%
JACHÈRES, ENGRAIS VERTS ET PARCOURS EXTÉRIEURS		872	1.141	1.003	406	282	429	175	221	267	460	500	+9%
AUTRES (DONT CULTURES NON ALIMENTAIRES)		26	46	116	258	279	377	172	72	114	97	92	-5%
SEMENCES ET PLANTS		7	4	20	13	58	56	69	258	231	333	377	+13%
Total		50.125	54.745	57.427	61.651	63.437	71.289	76.072	81.087	84.422	89.950	92.008	+2%

4.3. GRANDES CULTURES

Les grandes cultures continuent de progresser (+6%) avec 1.202 nouveaux hectares en 2021. Depuis 2013, plus de 1.000 nouveaux hectares de grandes cultures sont convertis au bio chaque année. Cette augmentation suit la demande croissante en céréales bio et autres cultures bio (alimentaires et fourragères). Parmi les 20.670 hectares de grandes cultures contrôlés en bio, 6% sont en première année de conversion et 8% en deuxième année de conversion soit 2.900 ha au total.

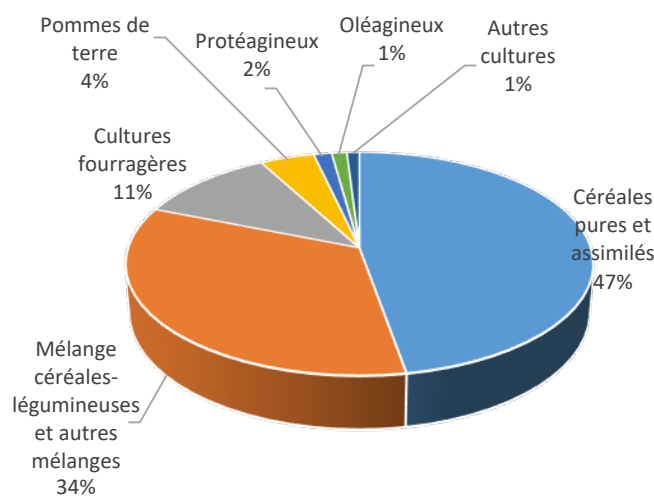
36% des grandes cultures sont situés en province du Luxembourg suivi de Namur (25%), Liège (15%), le Hainaut (15%) et le Brabant wallon (9%).

Figure 8 Évolution des superficies de grandes cultures bio en Wallonie (ha)



En 2021, 47% des grandes cultures bio sont des céréales et assimilés (+338 hectares en 2021), 34% des cultures en mélange (+679 ha) et 11% des cultures fourragères (+170 nouveaux ha). Les 8% restants sont des cultures de pommes de terre, oléagineux, protéagineux et autres cultures industrielles.

Figure 9 Répartition des grandes cultures bio par catégorie en Wallonie en 2021



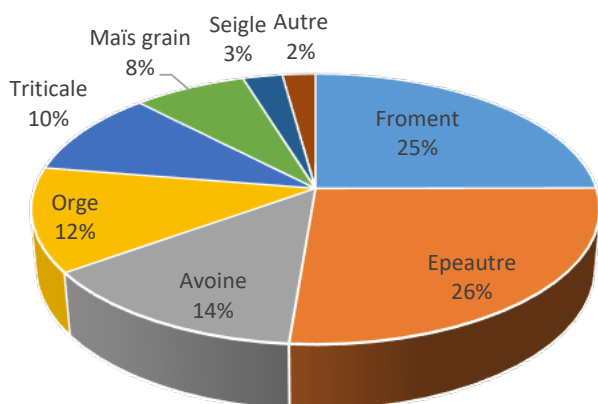
GRANDES CULTURES (HA)	2020	2021	2020-2021
CÉRÉALES PURES ET ASSIMILÉS	9.430	9.767	+4%
MÉLANGE CÉRÉALES-LÉGUMINEUSES ET AUTRES MÉLANGES	6.320	6.999	+11%
CULTURES FOURRAGÈRES	2.112	2.282	+8%
POMMES DE TERRE	696	893	+28%
PROTÉAGINEUX	323	293	-9%
OLÉAGINEUX	193	249	+29%
AUTRES CULTURES	395	186	-53%
Total	19.469	20.670	+6%



4.3.1. Les céréales et cultures assimilées (pseudo-céréales)

La culture de céréales bio a progressé de **+4%** entre 2020 et 2021 en Wallonie. Les **céréales bio en cultures pures** les plus courantes en Wallonie sont l'épeautre, le froment, l'avoine, l'orge et le triticale (par ordre d'importance). Ces 5 céréales représentent **88%** des céréales cultivées en bio en 2021. Au niveau de l'évolution par rapport à 2020, c'est l'épeautre qui a le plus progressé proportionnellement sa surface a progressé de 612 ha. C'est principalement grâce au prix élevé proposé au cultivateur et à la diminution des surfaces de triticale dans les fermes mixtes dû à sa mauvaise rentabilité. **La superficie en épeautre bio a dépassé celle du froment bio en 2021.** Le froment a progressé de +8% (+174 ha) et le seigle de +7% (+17 ha). L'emblavement de triticale, maïs grain, orge et avoine ont, quant à eux, diminué. Les principales causes pour le triticale, le prix, pour le maïs grain, les dégâts des corneilles et sangliers et pour l'avoine, davantage emblavé dans les cultures associées. En moindre mesure, les producteurs ont également emblavé du quinoa (79 ha), du sarrasin (62 ha), du sorgho, du millet et du blé dur dans les champs bio wallons. Les céréales bio sont bien réparties sur l'ensemble du territoire 34% dans la province du Luxembourg, 25% à Namur, 16% à Liège, 14% dans le Hainaut et 11% dans le Brabant wallon.

Figure 10 Répartition des céréales bio en cultures pures en Wallonie en 2021



CÉRÉALES (ha)	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
FROMENT	2.263	2.437	+8%
ÉPEAUTRE	1.959	2.571	+31%
AVOINE	1.405	1.351	-4%
ORGE	1.334	1.216	-9%
TRITICALE	1.199	998	-17%
MAÏS GRAIN	835	728	-13%
SEIGLE	237	255	+7%
AUTRE (QUINOA, SARRASIN, SORGHO, MILLET, BLÉ DUR)	197	212	+7%
Total	9.430	9.767	+4%

Par rapport aux surfaces totales des céréales wallonnes emblavées, le seigle, l'avoine et le triticale sont cultivés en bio sur plus d'un tiers des surfaces wallonnes pour ces cultures alors que le froment bio ne représente que 1,9% du froment cultivé en Wallonie.

CÉRÉALES ET ASSIMILÉS (ha)	SURFACES BIO/SURFACES TOTALES WALLONNES EN 2021 ⁵
FROMENT	2%
EPEAUTRE	15%
AVOINE	42%
ORGE	5%
TRITICALE	33%
MAÏS GRAIN	10%
SEIGLE	60%
AUTRES CÉRÉALES	4%
Total	5%

4.3.2. Les cultures en association

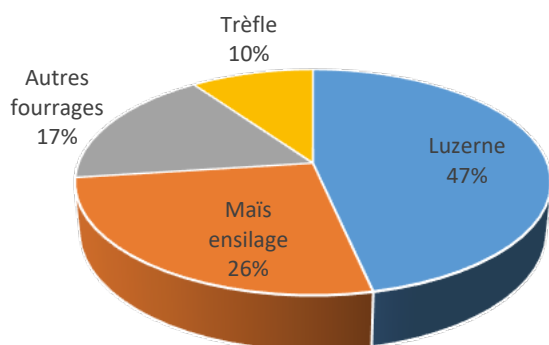
Les cultures en mélange, principalement des cultures céréales-légumineuses, représentent 6.999 ha et ont progressé de +11% en 2021 (+679 ha). Ces mélanges sont, en majorité, non triés à la moisson et donnés tels quels au bétail. Cependant, certains mélanges sont destinés à l'alimentation humaine, comme le froment panifiable-pois, l'avoine-lentille et l'épeautre-lentille. Dans ce cas, ils sont triés à la récolte. Cultiver en association gagne chaque année en popularité dans le secteur bio.

⁵Calculs sur base des surfaces bio (source SPW) et des surfaces totales wallonnes (source statbel)

4.3.3. Les cultures fourragères

Les cultures fourragères (hors mélange céréales-légumineuses) représentent 2.282 ha en 2021 et ont progressé de +8% (+170 ha). Dans cette catégorie, on retrouve la luzerne, le maïs ensilage, le trèfle, les betteraves fourragères, les carottes fourragères et d'autres fourrages. La luzerne et le trèfle ont particulièrement progressé en 2021 avec respectivement +165 ha et +83 ha.

Figure 11 Répartition des cultures fourragères bio en Wallonie en 2021



CULTURES FOURRAGÈRES (ha)	2020	2021	EVOLUTION 2020-2021
LUZERNE	898	1.063	+18%
MAÏS ENSILAGE	571	602	+5%
AUTRES FOURRAGES	502	393	-22%
TRÈFLE	141	224	+59%
Total	2.112	2.282	+8%

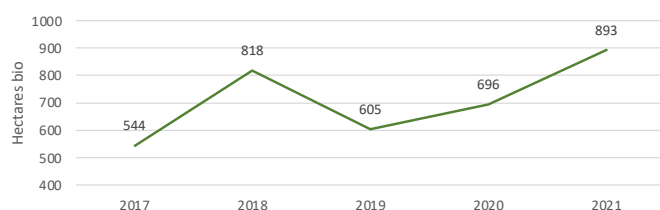
4.3.4. Les pommes de terre

La production de **potatoes bio** est de 893 ha en 2021. Elle a fortement progressé de +28% entre 2020 et 2021, soit de +198 hectares.

Cela représente **seulement 2,3%** de la superficie totale de pommes de terre emblavée en Wallonie.

Les superficies de pommes de terre bio fluctuent d'année en année, selon l'intérêt des producteurs pour cette spéculation et pas toujours selon le marché. Si le marché était demandeur de davantage de pommes de terre bio belges, le nombre d'hectares de pommes de terre bio pourrait facilement progresser en Wallonie. Le nombre de producteurs bio qui savent produire des pommes de terre augmente chaque année. Par ailleurs, de plus en plus de producteurs bio investissent dans des unités de stockage à la pointe de la technologie pour conserver les pommes de terre de la meilleure façon possible.

Figure 12 Évolution de la culture de pommes de terre bio en Wallonie (en ha)



En moyenne sur 2019, 2020 et 2021, 50% de variétés cultivées en bio sont destinées à la transformation et 50% au marché du frais. En conventionnel, environ 85% des pommes de terre sont destinés à la transformation⁶.

La culture se répartit sur le territoire wallon comme suit 31% dans la province de Liège, 26% dans le Hainaut, 19% à Namur, 19% dans le Brabant wallon et 5% dans la province du Luxembourg.

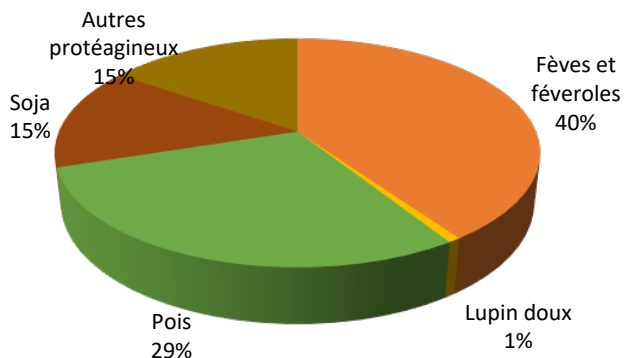
4.3.5. Les autres grandes cultures (protéagineux, oléagineux et cultures industrielles)

La culture de **protéagineux** représente 293 ha en 2021 en Wallonie et a diminué de **-9%** en 2021. Ceux-ci sont de plus en plus cultivés en association. Ces superficies sont **largement sous-estimées** car beaucoup de protéagineux sont comptabilisés administrativement dans les mélanges céréales-protéagineux. Les lentilles et les pois jaunes sont très majoritairement cultivés en association. Les féveroles et les lupins sont cultivés régulièrement avec une plante compagne. La culture pure de fèves et féverolles représente 118 ha, de pois 85 ha, de soja 43 ha et de lupin doux 2 ha.

⁶Source Fiwap



Figure 13 Répartition des protéagineux bio en Wallonie en 2021



Quant à la culture **d'oléagineux**, elle représente 249 ha et a progressé de **+29%** entre 2020 et 2021. Parmi ceux-ci, se trouvent 67% de colza, navette et moutarde, 12% de chanvre non textile, 5% de lin oléagineux, 3% de tournesol, et 12% d'autres oléagineux (caméline, courge oléique). La culture de lin oléagineux a doublé en 2021 passant de 6 à 12 ha. La culture d'oléagineux et sa transformation se développent en Wallonie depuis quelques années grâce aux initiatives d'une petite dizaine d'acteurs wallons qui proposent des huiles locales. Il y a encore un fort potentiel de développement mais il faut conscientiser les consommateurs à la plus-value des huiles locales qui restent plus chères.

SUPERFICIE BIO (HA)	2019	2020	2021	EVOLUTION 2020-2021
COLZA, NAVETTE ET MOUTARDE	158	127	168	+32%
CHANVRE NON TEXTILE	21	22	30	+37%
TOURNESOL	5	10	9	-15%
LIN NON TEXTILE	0	6	12	+98%
AUTRES OLÉAGINEUX	28	27	31	+13%
Total	211	193	249	+29%

Les **grandes cultures bio restantes**, qui représentent 186 ha en Wallonie en 2021, ont diminué de -53%. L'emblavement de la chicorée (à inuline ou à café) a été réduit de -56%. En cause, un gros acteur wallon n'a pas fait de contrat - en bio - en 2021. La betterave sucrière est cultivée sur 37 ha contrôlés en bio (dont 1,5 ha en bio et 35,5 ha en première année de conversion).

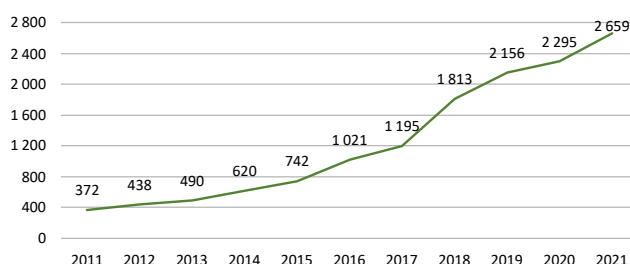
SUPERFICIE (HA)	2018	2019	2020	2021
CHICORÉE	142	32	334	148
BETTERAVE SUCRIÈRE	79	52	61	37
AUTRE CULTURE	0	0	0	2
	221	84	395	186

4.4. LÉGUMES (HORS POMME DE TERRE)

Les cultures de légumes ont bien progressé de +16% en 2021 avec 364 nouveaux hectares.

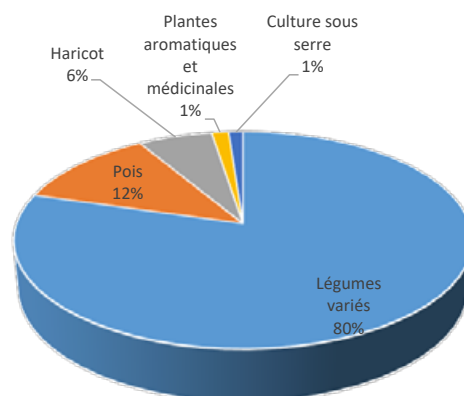
La province de Liège compte la plus grande surface de légumes bio (30%), suivi du Brabant wallon (24%) et du Hainaut (23%). Namur compte 18% des surfaces wallonnes en légumes bio et le Luxembourg seulement 5%.

Figure 14 Évolution des superficies de légumes bio en Wallonie (ha)



Les légumes cultivés sur la plus grande superficie bio en Wallonie sont le pois et le haricot à destination de l'agro-industrie. La culture de légumes sous serre (froide et chaude) ne représente que 31 ha en Wallonie (soit une progression de 3,3 ha en 2021). Les plantes aromatiques et médicinales représentent quant à eux 37 ha en 2021.

Figure 15 Répartition des cultures de légumes bio en Wallonie en 2021

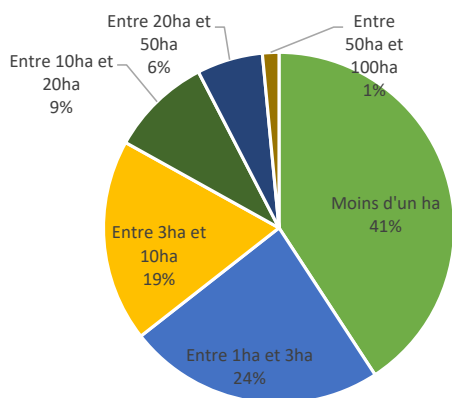


LÉGUMES (HA)	2019	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
LÉGUMES VARIÉS	1.741	1.732	2.114	+382 ha
POIS	206	397	317	-81 ha
HARICOT	163	106	161	+55 ha
PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES	24	33	37	+4 ha
CULTURE SOUS SERRE	22	28	31	+3 ha



Sur l'année 2021, 461 producteurs bio wallons ont cultivé des légumes bio (pour le marché du frais ou pour l'agro-industrie) sur des surfaces très variées allant d'un demi are à 84 hectares. 188 producteurs ont moins d'un hectare de cultures de légumes bio, 109 cultivent entre 1 et 3 ha de légumes, 86 d'entre eux entre 3 et 10 ha, 43 entre 10 et 20 ha et seulement 35 cultivent des légumes sur plus de 20 ha.

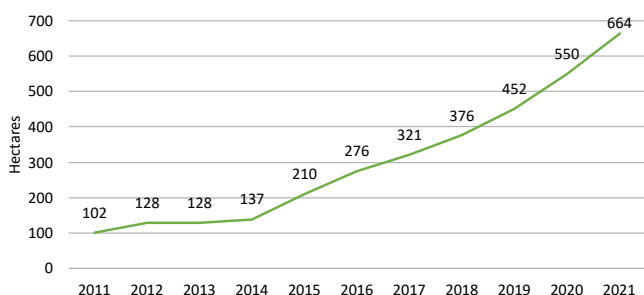
Figure 16 Répartition des producteurs de légumes bio par superficie de légumes bio en 2021



4.5. FRUITS

Depuis 2015, les cultures fruitières bio progressent de façon importante chaque année poussée par la demande importante des consommateurs. En 2021, la surface en fruits bio a augmenté de +21% (+114 hectares). Un tiers des surfaces de fruits sous contrôle bio sont en conversion en 2021. 40% des cultures fruitières sont situées en province de Namur, suivies des provinces de Liège (23%), du Hainaut (15%), du Brabant wallon (14%) et du Luxembourg (8%).

Figure 17 Évolution des superficies de fruits bio en Wallonie (ha)

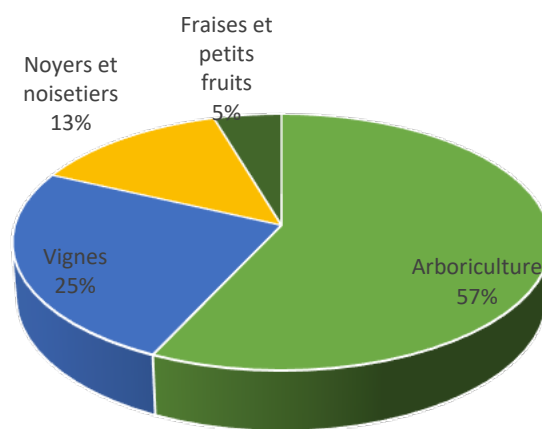


Dans les vergers bio wallons, les pommes et poires sont largement majoritaires. Dans une proportion moindre, nous trouvons dans les vergers des cerisiers, pruniers, pêchers et kiwai. On observe un intérêt grandissant pour les vergers hautes tiges, utilisés comme diversification des exploitations et/ou comme aménagement de parcours et de prairies. En effet, en 2021, 250 ha de vergers hautes tiges bio étaient recensés contre 168 ha de vergers basses tiges. Pour 50 ha, il n'est pas spécifié s'il s'agit de basses ou hautes tiges.

La production de **vignes bio**, qui était peu présente sur le territoire en 2017 (44 ha), se développe fortement ces dernières années sa superficie a presque **triplé en 3 ans** pour atteindre 165 ha en 2021. La moitié des vignes sous contrôle bio (51%) sont en conversion en 2021. La Wallonie recense actuellement 45 agriculteurs qui cultivent des vignes bio. Il n'est pas spécifié s'il s'agit de raisins de table ou pour la production de vin. Parmi eux, 24 viticulteurs ont plus d'un hectare de vignes bio.

La production de fraises et petits fruits atteint 31 hectares (+2,1 ha en 2021) dont 29% est en conversion en 2021.

Figure 18 Répartition des cultures fruitières bio en Wallonie en 2021



FRUITS (HA)	2019	2020	2021	EVOLUTION 2020-2021
ARBORICULTURE FRUITIÈRE (HORS FRUITS SECS)	269	319	378	+59 ha
VIGNES	98	132	165	+33 ha
NOYERS ET NOISETIERS	59	70	90	+19 ha
FRAISES ET PETITS FRUITS	27	29	31	+2 ha
Total	452	550	664	+114 ha

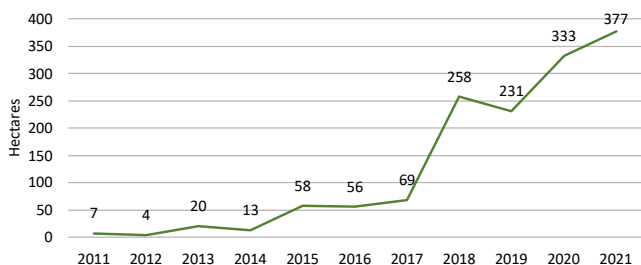
4.6. SEMENCES ET PLANTS

Depuis 2017, la production semences et plants bio progresse sur notre territoire celle-ci a progressé de 44 ha (+13%) en 2021.

La production de semences et plants est surtout située en province de Namur (130 ha), de Liège (102 ha), de Luxembourg (102 ha). Celle-ci est encore très peu présente dans les deux dernières provinces Hainaut (26 ha) et Brabant wallon (16 ha).



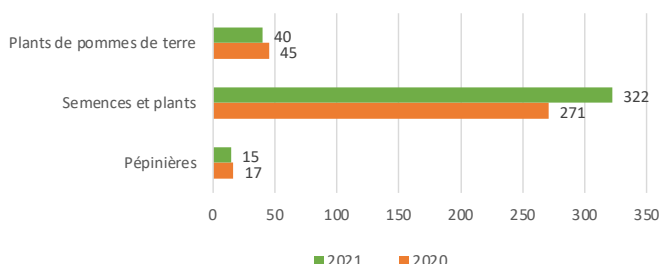
Figure 19 Évolution des superficies des semences et plants bio en Wallonie (ha)



85% de ces surfaces sont utilisées pour la multiplication de semences (de tout type céréales, protéagineux, oléagineux, légumes...), plants et matériel de reproduction végétative, 11% pour la production de plants de pommes de terre et 4% sont des pépinières (de plants fruitiers, ornementaux ou forestiers).

La production de semences et plants (hors pommes de terre) a progressé de 51 ha tandis que la production de plants de pommes de terre a diminué de -5 ha et les pépinières de -2 ha.

Figure 20 Répartition et évolution entre 2020 et 2021 des semences et plants bio en Wallonie (en hectares)



4.7. SURFACES EN CONVERSION BIO

Parmi les superficies contrôlées en bio en Wallonie, 11% d'entre elle sont en période de conversion bio (de 2 ans pour les cultures annuelles et 3 ans pour les cultures pérennes), ce qui représente 10.024 hectares.

Le pourcentage de terres en conversion par rapport aux terres sous contrôle bio diffère fortement d'une spéculation à l'autre 5% pour les légumes, 33% pour les fruits et 52% pour les autres cultures dont les cultures non alimentaires.

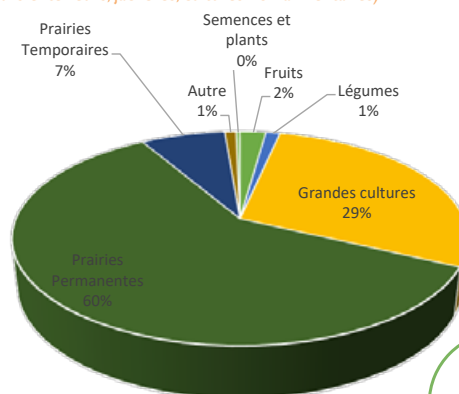
Les fruits bio sont en forte progression en Wallonie car un tiers des surfaces de fruits contrôlées en bio sont en conversion 51% des vignes, 32% des noyers et noisetiers, 29% des fraises et petits fruits et 27% des vergers (hors fruits secs) sont en conversion en 2021.

Parmi les 2.900 hectares de grandes cultures en conversion bio en 2021, 58% d'entre eux sont des céréales, 28% des mélanges céréales-légumineuses et 10% des cultures fourragères.

SUPERFICIE EN CONVERSION BIO (EN HA)	2021	% DES SUPERFICIES TOTALES CONTROLÉES EN BIO	
FRUITS	222	33%	
LÉGUMES	121	5%	
GRANDES CULTURES	2.887	14%	
PRAIRIES	PERMANENTES	5.950	10%
	TEMPORAIRES	713	9%
JACHÈRES, ENGRAIS VERTS ET PARCOURS EXTÉRIEURS	48	10%	
AUTRES (DONT CULTURES NON ALIMENTAIRES)	48	52%	
SEMENCES ET PLANTS	34	9%	
Total	10.024	11%	

Figure 21 Répartition des surfaces en conversion bio en Wallonie en 2021

(autres parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



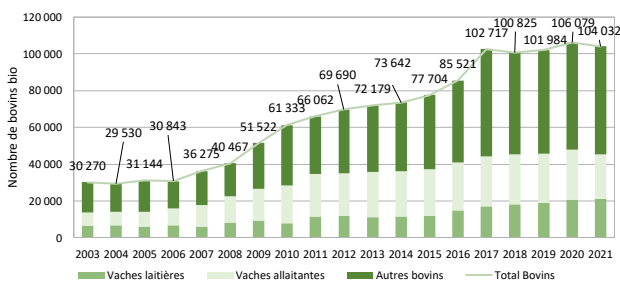
5. Animaux élevés en bio en Wallonie

Le nombre total d'animaux élevés en bio a progressé de seulement +4% en 2021. C'est la plus faible progression depuis 2003 en valeur relative (%) et depuis 2014 en valeur absolue (nombre d'animaux). Comme vous pourrez le lire ci-dessous, ce sont les filières porcine (+38%) et caprine (+14%) qui ont le plus progressé cette année. La filière bovine et la filière poulettes futures pondeuses ont vu, quant à elles, leur cheptel diminué en 2021.

5.1. FILIÈRE BOVINE

Le nombre total de bovins bio a baissé en 2021 (-2%), après une croissance constante depuis 2006. Le cheptel viandeux a diminué fortement tandis que le cheptel laitier a continué sa progression mais très faiblement. Trois-quarts des bovins bio sont élevés dans les provinces du Luxembourg et de Liège dont la moitié dans la province du Luxembourg.

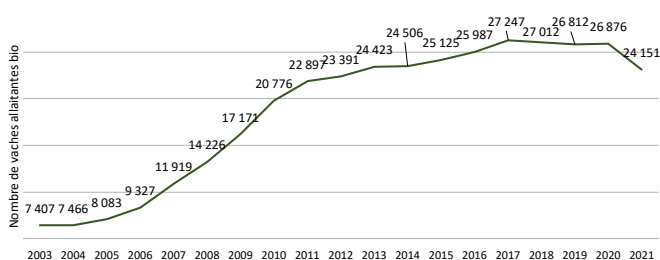
Figure 22 Évolution de la filière bovine bio (nombre de bovins)



Stable depuis 2017, le nombre de **vaches allaitantes** a baissé de -10% en 2021. Cela s'explique en partie par la sécheresse de 2020 qui a poussé beaucoup d'éleveurs bio à vendre une partie de leur cheptel plutôt que d'acheter des aliments. La deuxième explication est que le marché de la viande bovine bio reste limité (l'offre est supérieure à la demande) et les prix payés aux producteurs étaient trop faibles.

60% des bovins allaitants sont élevés dans la province du Luxembourg suivie de Liège (18%) et de Namur (16%). Les provinces du Hainaut et du Brabant wallon comptent très peu d'élevages bio de bovins viandeux avec respectivement 6% et 1% des bovins bio wallons.

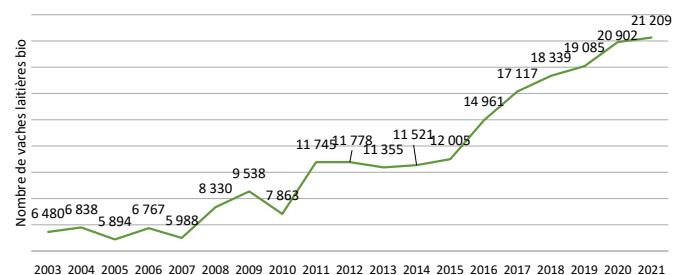
Figure 23 Évolution du nombre de vaches allaitantes bio wallonnes



Depuis 2015, la **filière laitière** est en expansion. Le nombre de vaches laitières bio sur le territoire a faiblement progressé avec +1,5% en 2021. En 2021, 307 vaches laitières bio supplémentaires sont traitées en Wallonie par rapport à l'année 2020.

Trois-quarts des vaches laitières bio sont élevées dans les provinces de Liège (50%) et du Luxembourg (26%). Dans les autres provinces, cette spéculation reste moins développée avec 13% des vaches laitières bio wallonnes dans le Hainaut, 11% à Namur et 1% dans le Brabant wallon.

Figure 24 Évolution du nombre de vaches laitières bio wallonnes

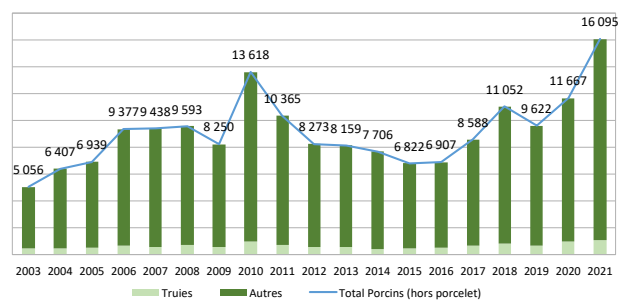


5.2. FILIÈRE PORCINE

Comme en 2020, le secteur porcin bio wallon a de nouveau bien progressé (+38%) en 2021. 14.983 porcs gras bio wallons ont été commercialisés en 2021. Cette forte progression s'explique par la forte augmentation du nombre de truies bio en 2020 (+308 truies). En 2021, le nombre de truies a augmenté de +10% (+103 truies) avec un total de 1.112 truies bio sur le territoire.

Les porcs bio wallons sont élevés principalement dans les provinces du Hainaut (35%) et Luxembourg (34%). Les 31% restants sont répartis dans la province de Namur (15%) et Liège (14%) et très faiblement dans le Brabant wallon (3%).

Figure 25 Évolution de la filière porcine bio (nombre de porcs)



5.3. FILIÈRE AVICOLE

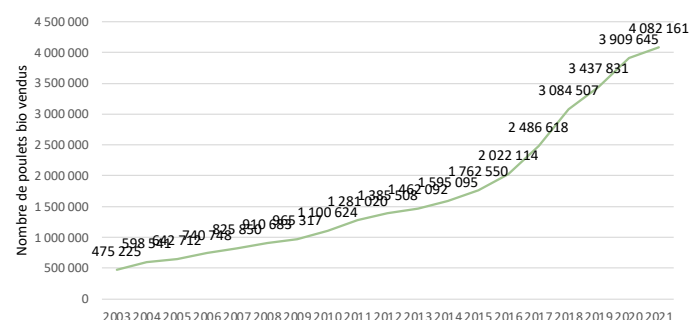
Il est intéressant de noter que les poulaillers bio de petite taille (environ 200-250 poules pondeuses ou poulets) comme les poulaillers mobiles se développent beaucoup ces 3 dernières années.

Une progression moins importante du nombre de poulets bio commercialisés

La filière avicole continue plus doucement son expansion avec plus de 4 millions de poulets bio commercialisés en 2021. Le nombre de poulets de chair (vendus) a progressé de +4% entre 2020 et 2021. Le secteur wallon a vendu, en 2021, plus de 172.000 poulets bio supplémentaires par rapport à l'année précédente. C'est la plus faible progression depuis 2015. En comptant des bâtiments de 4.800 poulets (la majorité des poulaillers bio), cela représente environ 8 poulaillers supplémentaires⁷.

La moitié des poulets bio ont été élevée dans la province de Namur. La province du Luxembourg compte, quant à elle, 25% des poulets, celle de Liège 16%, du Hainaut 6% et du Brabant wallon 3%.

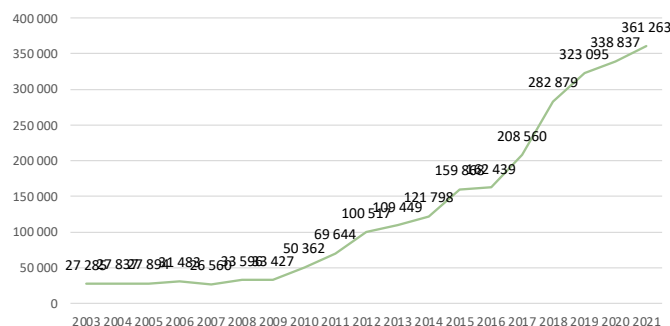
Figure 26 Évolution de la filière poulets de chair bio en Wallonie (nombre de poulets vendus)



La filière poules pondeuses ralentit sa progression en 2020 et 2021

Alors que la filière poulet de chair connaît une croissance relativement linéaire, la filière poules pondeuses a connu un véritable «boom» entre 2010 et 2020. Depuis 2020, celle-ci ralentit sa croissance avec 22.426 poules pondeuses supplémentaires (+7%) en 2021 soit un peu plus de 7 bâtiments de 3.000 poules. La filière compte à présent plus de 361.000 poules pondeuses bio sur le territoire wallon. Les poulets sont élevés majoritairement dans la province de Namur (44%), puis 22% dans le Hainaut, 21% au Luxembourg, 11% à Liège et 2% dans le Brabant wallon.

Figure 27 Évolution de la filière poules pondeuses bio (nombre de poules pondeuses)



Le premier élevage de poulettes futures pondeuses est apparu en 2013 en Wallonie. En 2021, notre territoire comptabilise 127.250 poulettes produites soit une baisse de -18% par rapport à 2020 expliquée par une plus faible croissance de la filière poules pondeuses ces deux dernières années. Les élevages de poulettes sont situés presque exclusivement dans les provinces de Namur (63%) et du Hainaut (37%).

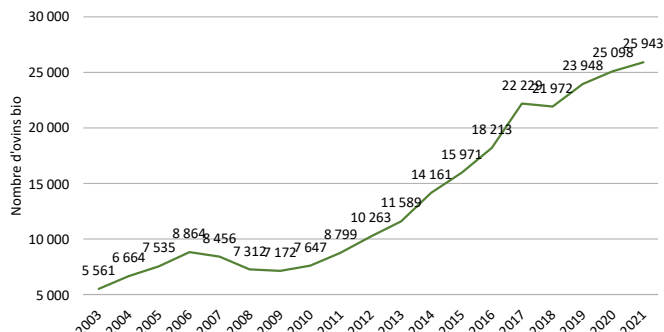
5.4. FILIÈRES OVINE ET CAPRINE

263 éleveurs de moutons bio dont une majorité de type viandeux

En constante évolution depuis 2009, la filière ovine a augmenté de +3% cette année et compte actuellement près de 26.000 ovins bio. Cette filière a plus que doublé son cheptel depuis 2013. 219 éleveurs ont au moins 10 ovins bio dans leur ferme dont 108 en élèvent plus de 50.

Trois-quarts des moutons sont élevés dans les provinces du Luxembourg (51%) et de Namur (25%). Les 24% restant sont répartis comme suit : 12% dans la province du Hainaut, 11% dans la province de Liège et 1% dans le Brabant wallon.

Figure 28 Évolution de la filière ovine (nombre d'ovins bio en Wallonie)



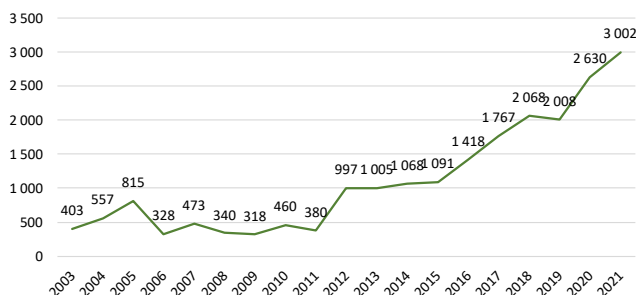
⁷Estimation 172.516 poulets commercialisés supplémentaires divisés par 4.800 poulets (un bâtiment standard bio en 2021) et divisé par 4,3 lots/an

Le nombre de chèvres bio a doublé en 5 ans.

Après une légère diminution en 2019 et forte progression en 2020, la **filière caprine** a continué sa progression en 2021 (+14%) avec 366 chèvres laitières supplémentaires (hors boucs et chevreaux). En 2021, 2.804 chèvres laitières bio étaient traitées en Wallonie. La filière a plus que doublé depuis 2016. 36 éleveurs possèdent au moins 10 chèvres bio.

C'est la province de Liège qui compte le plus de chèvres bio avec 41% du cheptel bio wallon. Suivi du Luxembourg (29%), Namur (19%), Hainaut (8%) et finalement Brabant wallon (2%).

Figure 29 Évolution de la filière caprine (nombre de caprins bio en Wallonie)



5.5. ÉLEVAGE DE NICHE

En 2021, la Wallonie comptabilise 3.500 escargots, 2.837 autres volailles (canards et pintades), 1.496 équidés (chevaux, juments laitières et ânes), 249 cervidés (cerfs et daims) et 101 lapins. Le nombre d'animaux «de niche» reste marginal en comparaison au reste des animaux élevés en bio.

À noter aussi que l'aquaculture bio wallonne représente moins de 2T de poissons commercialisés en 2021. Cette filière est restée stable en 2021.

Et enfin, la Wallonie compte également **28 ruches** certifiées bio en 2021. Soit 2 ruches de moins qu'en 2020. Toutes les ruches bio sont situées en province de Liège.





CHAPITRE 2

**DISTRIBUTION ET CONSOMMATION
DES PRODUITS ALIMENTAIRES BIO
EN BELGIQUE ET WALLONIE EN 2021**

Les données de distribution et de consommation des produits alimentaires bio en Belgique et Wallonie qui sont commentées dans ce rapport proviennent du bureau d'étude GfK⁸ et sont interprétées par l'Observatoire de la consommation de l'Apaq-W.

L'objectif de cette section est

- De définir la consommation de produits bio en Belgique et Wallonie, indépendamment de l'origine ;
- D'identifier les aliments consommés en bio ;
- De définir les profils de consommateurs belges et wallons ;
- D'identifier les canaux de distribution.

Parmi les indicateurs présentés pour 2021 dans cette partie figurent

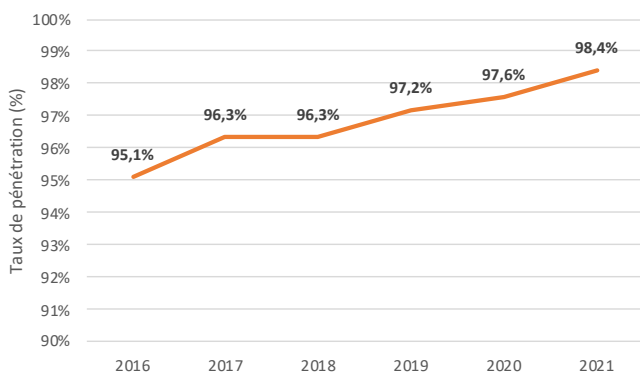
- Le **taux de pénétration**, qui correspond au pourcentage de ménages ayant acheté au moins une fois un produit bio dans l'année (en %) ;
- Les **dépenses bio totales** dans l'année, exprimées en euro (€) ;
- Les **dépenses bio par habitant**, qui correspond à la valeur moyenne achetée en produits bio par habitant dans l'année, exprimée en euro (€) ;
- La **part de marché du bio**, qui correspondent au pourcentage en produits bio par rapport à l'ensemble total des produits alimentaires du marché (en %). Elle se calcule sur base des dépenses en euros (€) ;
- La **part de marché du bio** selon le point de vente (en %) ;
- La **fréquence d'achat du bio**, qui correspond au nombre de venues en magasin dans l'année pour des achats bio.

I. Couverture du marché bio en Wallonie

En 2021, la couverture du bio en Wallonie atteint 98,4%. Ce pourcentage correspond au total des ménages wallons ayant achetés au minimum un produit alimentaire bio au cours de l'année. Le graphique ci-après relate d'ailleurs de l'évolution positive de la pénétration du bio au sein de la population wallonne depuis plusieurs années, avec +3,3% par rapport à 2016. Les non-consommateurs de produits bio sont de plus en plus rares.

Figure 30 Évolution du pourcentage de ménages wallons consommant des produits bio – Années 2016 à 2021

Source GfK - 2022



⁸La méthodologie de calcul des données par GfK a été revue en 2022, ceci dans le but de veiller à une meilleure collecte des petits achats. Les données brutes présentées dans ce rapport, qui ont été calculées sur base de cette même méthodologie, ne peuvent être comparées stricto sensu aux données de l'année dernière.

2. Le marché des dépenses en produits alimentaires bio

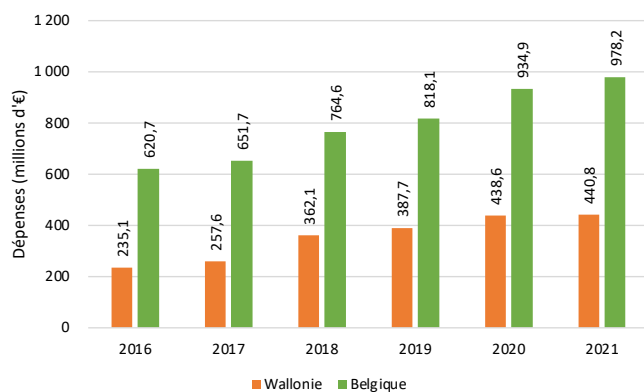
2.1. LES DÉPENSES TOTALES DES MÉNAGES EN PRODUITS ALIMENTAIRES BIO

En 2021, les ménages belges ont dépensé 978,2 millions d'euros en produits alimentaires bio, soit une augmentation de +4,6% comparé à 2020 alors qu'en Wallonie, ce montant s'élève à 440,8 millions d'euros, soit +0,5% de croissance.

En analysant les données de 2016 à 2021, nous observons une croissance graduelle du marché bio en Belgique et en Wallonie. Cette observation est plus importante pour la Wallonie (+87,5%) que pour la Belgique (+57,6%).

Figure 31 Évolution des dépenses totales en produits bio effectuées par les ménages belges et wallons, en millions d'euros – Années 2016 à 2021

Source GfK - 2022

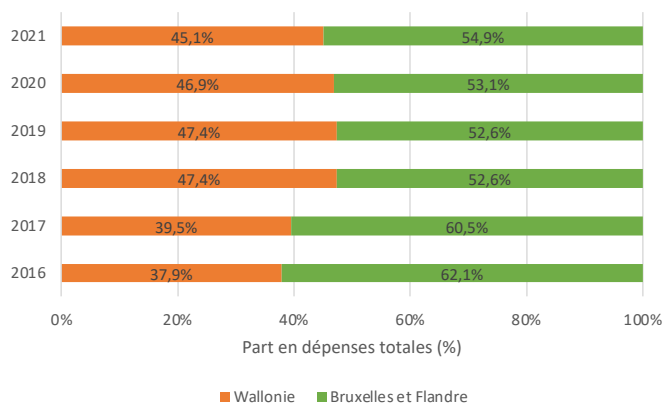


En 2021, la Wallonie totalise près de la moitié des dépenses belges en produits alimentaires bio, avec 45,1%. Toutefois, cette proportion est plus faible comparée aux années précédentes, qui s'élevaient à 47,4% en 2018 et 2019 et à 46,9% en 2020.



Figure 32 Répartition des dépenses totales en produits bio effectuées par les ménages belges selon les régions – Année 2021

Source GfK - 2022



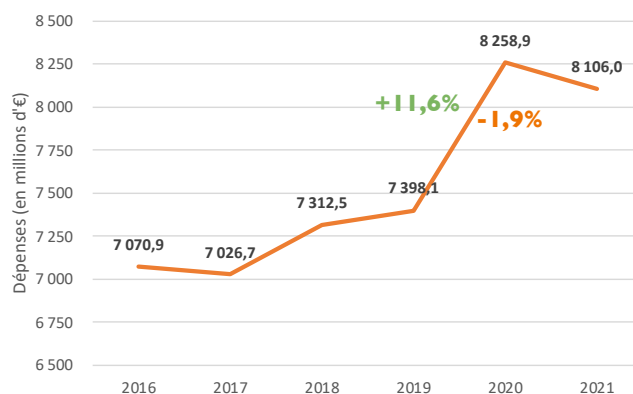
La présentation de ces données, se focalisant spécifiquement sur les dépenses en produits bio, doit également être corrélée dans un contexte plus global. En effet, pour la Wallonie, l'analyse des données démontre que les dépenses totales en produits alimentaires (bio et non-bio) ont diminué en 2021 pour atteindre un montant de 8,1 milliards d'euros, soit une baisse de -1,9%. Ces diminutions sont observées dans toutes les catégories de produits analysées dans ce rapport, à l'exception des substituts de viande où les dépenses totales (bio et non-bio inclus) ont augmenté de +6,7%.

Toutefois, il est important de relativiser ces données au regard de l'année 2020, dont la croissance était conséquente, avec une augmentation de +11,6% comparée à l'année précédente.

Cette corrélation doit être prise en compte dans la compréhension des parts de marché du bio qui seront communiquées ultérieurement dans ce rapport (voir point 3. « La part de marché du bio »).

Figure 33 Évolution des dépenses totales en produits alimentaires (bio et non-bio) effectuées par les ménages wallons en millions d'euros – Années 2016 à 2021

Source GfK - 2022

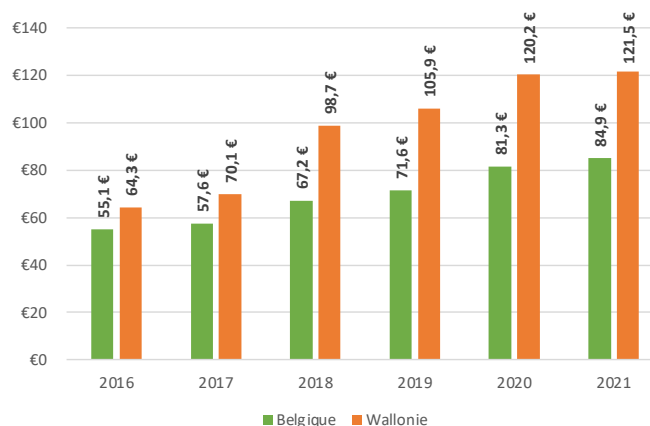


2.2. LES DÉPENSES PAR HABITANT EN PRODUITS ALIMENTAIRES BIO

Au regard des dépenses par habitant, le wallon dépense en moyenne plus en produits bio (121,5€) contre 84,9€ en moyenne pour le belge⁹. L'augmentation est continue depuis 2016. Comparé à 2020, le belge a déboursé 3,6€ supplémentaire, soit une augmentation de +4,37%. Quant aux wallons, ils ont dépensé en moyenne 1,3€ en plus (+1,13% d'augmentation).

Figure 34 Évolution des dépenses totales en bio effectuées par les habitants belges et wallons, en euros – Années 2016 à 2021

Source GfK – 2022 et StatBel 2022



⁹Le calcul des dépenses par habitant en produits bio pour la Belgique se base sur les données des dépenses totales en produits bio du bureau d'étude GfK et du nombre total de personnes résidentes en Belgique, provenant de StatBel (StatBel – « Structure de la population – Population résidente totale en Belgique et ses régions » – 2022).



EN BELGIQUE

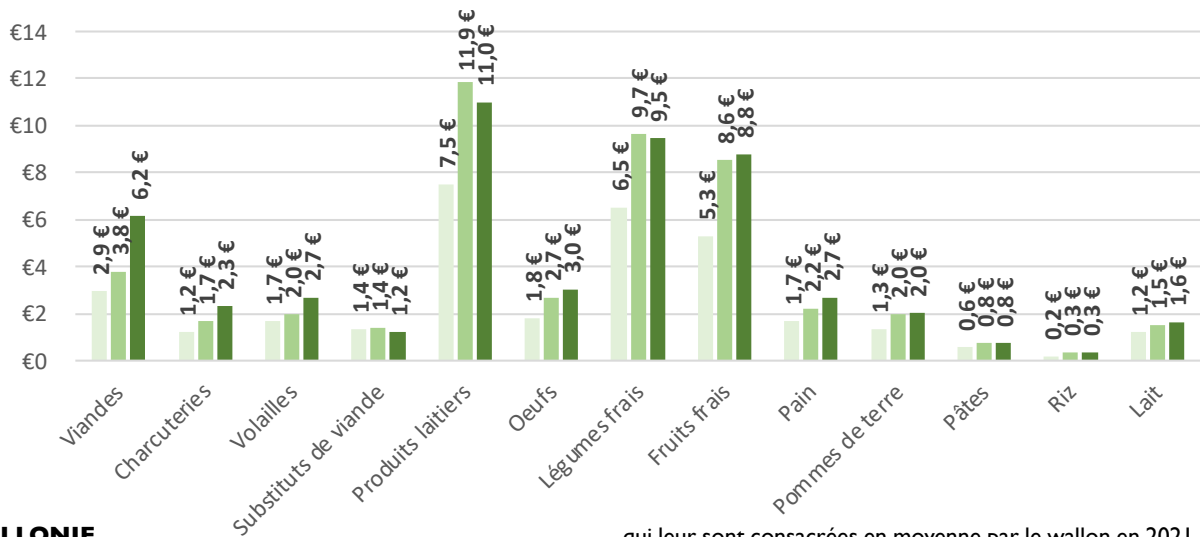
Le graphique ci-après présente les dépenses de plusieurs catégories de denrées alimentaires bio. Ainsi, au niveau national, les produits laitiers, les légumes frais et les fruits frais sont les 3 plus grandes catégories qui comptabilisent les dépenses en produits bio par habitant les plus importantes, avec respectivement 11€, 9,5€ et 8,8€ dépensés en moyenne en 2021. En comparaison à l'année 2016, toutes les catégories sont en augmentation, excepté la catégorie des substituts de viande, alors que sur base de l'année 2020, les catégories des produits des substituts de viande, des produits laitiers, du riz et des légumes frais sont en baisse

(respectivement de 15,9%, 7,6%, 5,6% et 1,8%). Toutefois, il est important de signaler la nette progression constatée en 2020 pour l'ensemble des catégories de produits bio.

A noter également la forte croissance en 2021 en l'espace d'une année des dépenses par habitant pour les catégories des viandes (+62,9%), de la volaille (comprise au sein de la catégorie des viandes, qui a augmenté de +37,4%) et de la charcuterie (+35,6%).

Figure 35 Évolution des dépenses bio par habitant belge selon 13 catégories de produits, en euros – Années 2016 – 2020 - 2021

Source GfK – 2022 et StatBel 2022



EN WALLONIE

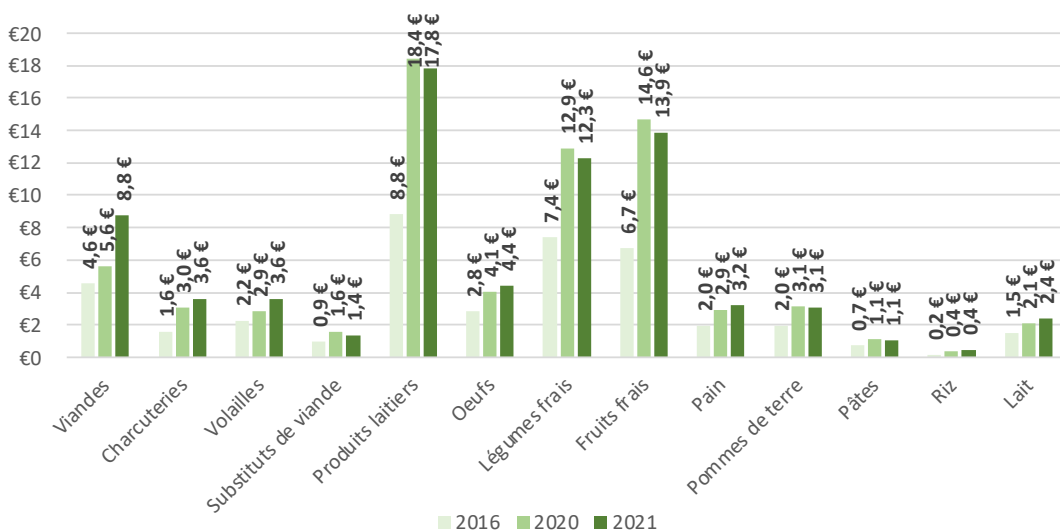
Les mêmes observations sont constatées au niveau wallon, à quelques exceptions près. Ainsi, si les 3 catégories pour lesquelles les wallons dépensent le plus en produits bio sont identiques à ce qui a été démontré pour la Belgique, le classement est différent. Les produits laitiers sont en première place (17,8€), suivi des fruits frais (13,9€) et des légumes frais (12,3€). Ces 3 catégories observent une baisse des dépenses bio

qui leur sont consacrées en moyenne par le wallon en 2021, alors qu'au niveau national, les fruits frais sont en augmentation.

Par ailleurs, la croissance des dépenses bio par habitant wallon en 2021 est également marquée au sein des catégories des viandes (+55,4%), de la volaille (+25,8%) et de la charcuterie (+18,1%), même si elle est moins prononcée que celle observée au niveau belge

Figure 36 Évolution des dépenses bio par habitant wallon, en euros – Années 2016 – 2020 - 2021

Source GfK – 2022



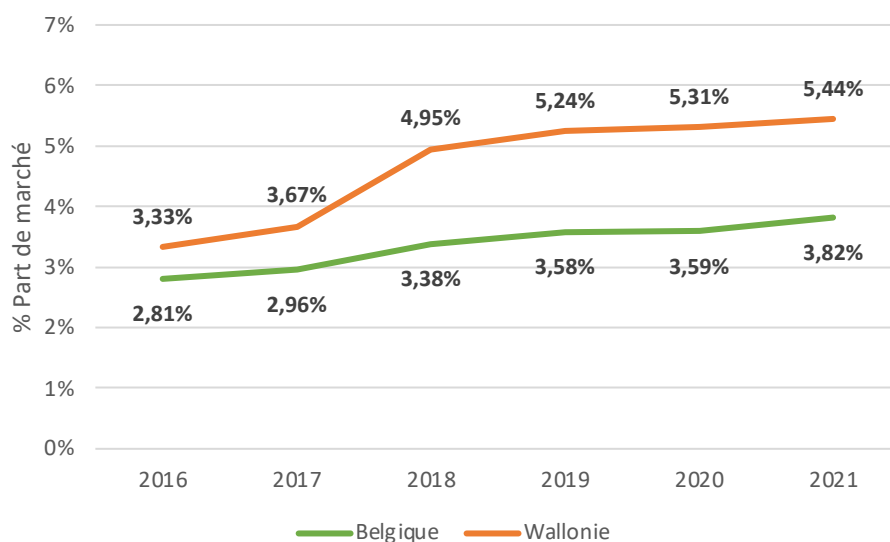
3. La part du marché du bio

Ce chapitre présente la part de marché de l'ensemble des produits alimentaires bio sur le marché belge et wallon. Cet indicateur est très intéressant pour déterminer le poids du marché bio au sein d'une zone géographique bien déterminée. Toutefois, cette donnée doit être corrélée avec les résultats présentés antérieurement pour une analyse selon des catégories de produits, ceci afin d'évaluer le poids des dépenses pour une catégorie par rapport à l'ensemble de marché alimentaire.

Ainsi, la part de marché de l'ensemble des produits alimentaires bio sur le marché total belge, en valeur dépensée, a augmenté pour atteindre 3,82% en 2021. En Wallonie, le même constat est observé, avec une part de marché atteignant les 5,44%, soit +0,13% de part de marché de gagné comparé à l'année précédente. Que cela soit à l'échelon national ou régional, la part de marché du secteur bio (en valeur dépensée) croît de manière continue depuis 2016. Cet indicateur est depuis plusieurs années plus élevé en Wallonie comparé à l'ensemble du territoire belge.

Figure 37 Évolution de la part de marché des produits bio au sein du marché belge et wallon (%) – Années 2016 à 2021

Source GfK – 2022 et StatBel 2022



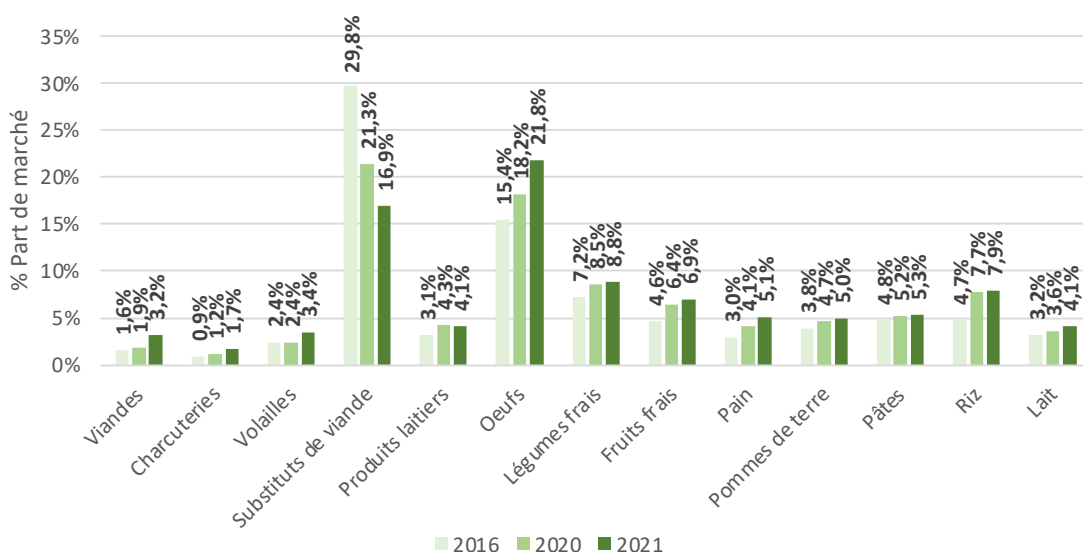
EN BELGIQUE

En 2021, l'analyse des parts de marchés par catégories de produits démontre que les œufs constituent la catégorie dont la part des ventes en bio est la plus élevée en 2021 (21,8%), suivis des substituts de viande (16,9%) et des légumes frais (8,8%).

En comparaison à 2020, 2 catégories ont vu leur part de dépenses en bio diminuer les substituts de viande (passant de 21,3% à 16,9%) et les produits laitiers (4,3% à 4,1%). Toutes les autres catégories de produits ont progressé, en particulier les œufs et les viandes, qui ont gagné respectivement 3,6% et 1,3% de part de marché bio. À noter que les substituts de viande constituent la seule catégorie de produits dont la part de marché en bio a baissé en comparaison à 2016.

Figure 38 Évolution de la part de marché du bio par catégorie de produits au sein du marché belge (%) – Années 2016 – 2020 - 2021

Source GfK – 2022



EN WALLONIE

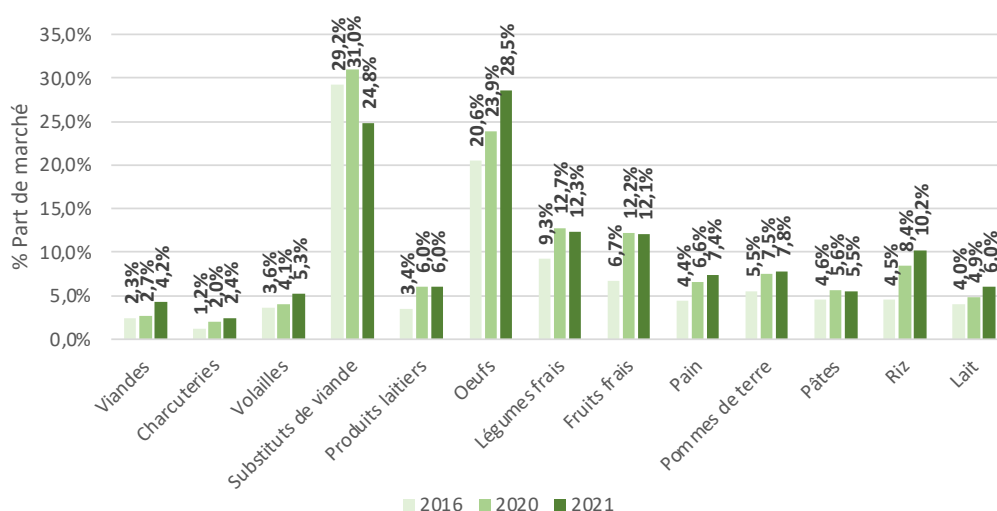
Les œufs, les substituts de viande et les légumes frais constituent les 3 catégories où la part de marché du bio est la plus élevée en 2021, avec respectivement 28,5%, 24,8% et 12,3%.

A contrario de ce qui a été observé au niveau belge, les parts de marché pour les légumes frais et les fruits frais sont en légère baisse en Wallonie, respectivement de -0,4% et -0,1% de part de marché. Pour le reste, les observations sont pratiquement similaires, avec également un gain plus net de +4,6% de part de marché pour les œufs, de +1,8% pour le riz et de +1,5% pour les viandes.

Il est important de spécifier que l'évolution de la part de marché dépend aussi bien des dépenses en produits alimentaires bio que des dépenses totales (bio et non-bio), comme démontrés précédemment dans ce rapport. À préciser encore que pour la catégorie des substituts de viande, si elle est la plus importante en part de marché en Wallonie, la valeur en dépenses pour cette catégorie d'aliment reste plus marginale comparée par exemple aux produits laitiers, aux légumes frais ou encore aux fruits frais.

Figure 39 Évolution de la part de marché des produits bio par catégorie au sein du marché wallon (%) – Années 2016 – 2020 - 2021

Source GfK – 2022



4. Le comportement d'achat et le profil des ménages wallons acheteur de produits alimentaires bio

Ce chapitre se concentre sur le comportement d'achat des ménages wallons et des différents profils d'acheteur. Ainsi, le bureau d'étude GfK distingue parmi les ménages achetant des produits alimentaires bio 3 grands types de profils

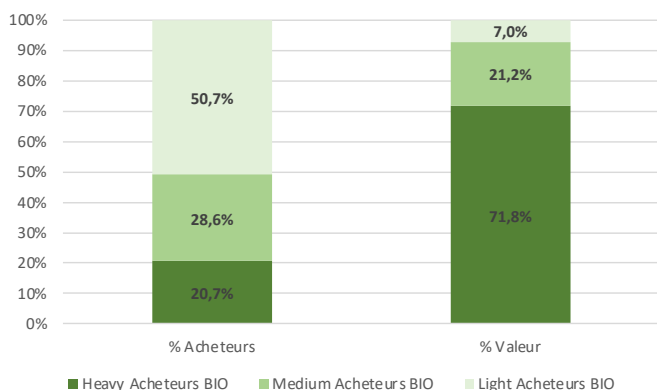
- Les «heavy acheteurs bio», qui ont un profil intensif en matière d'achats de produits bio;
- Les «medium acheteurs bio», qui ont un profil intermédiaire en matière d'achats de produits bio;
- Les «light acheteurs bio», qui ont un profil faible en matière d'achats de produits bio.

Ces profils d'acheteur représentent respectivement 20,7%, 28,6% et 50,7% du total des ménages wallons consommant des produits bio en 2021, contre respectivement 19,9%, 28,7% et 52,7% en 2020.

L'analyse de la consommation en produits bio, en valeur dépensée, démontre que les «heavy acheteurs bio» sont à l'origine de 71,8% des dépenses en produits bio en 2021, 21,2% pour les «medium acheteurs bio» et 7% pour les «light acheteurs bio».

Figure 40 Répartition de dépenses en produits bio selon les profils d'acheteurs bio (%) – Année 2021

Source GfK



Ainsi, les «heavy acheteurs bio» représentent la majeure partie des dépenses en produits alimentaires bio. En 2021, les dépenses par ménage¹⁰ pour cette catégorie d'acheteurs s'élèvent en moyenne à 958,8€, soit près de 3,5 fois plus élevées que le total dépensé par le ménage wallon «moyen».

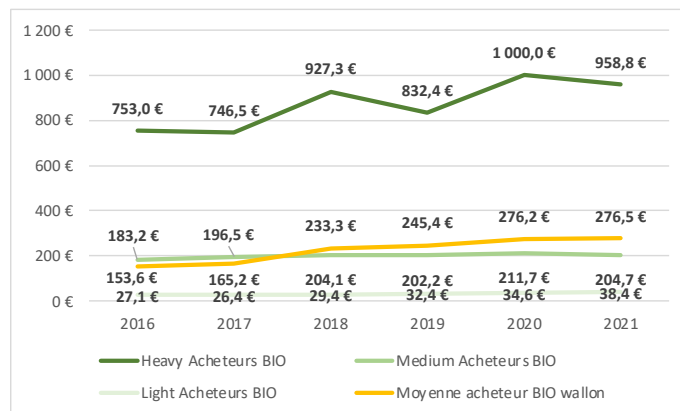
A noter, toutefois, que la valeur dépensée en produits bio des «heavy acheteurs bio» a diminué de 41,2€ en 2021 (soit une baisse de -4,11%) au même titre que pour les «medium acheteurs bio» (diminution de 7€, soit -3,26%), alors que les dépenses du ménage wallon «moyen» sont en légère hausse (progression de +0,12%) ainsi que pour les «light acheteurs bio», où l'augmentation est plus marquée (de 34,6€ à 38,4€, soit +11% de croissance).

Cette légère croissance des dépenses du ménage wallon «moyen» s'explique par l'augmentation de la proportion de «heavy acheteurs bio» et «medium acheteurs bio» abordé précédemment et qui compense la diminution en valeur dépensée en produits bio.

En comparaison à l'année 2016, les 3 profils d'acheteur bio ont augmenté leurs dépenses moyenne en produits bio. Cette augmentation atteint 80% pour le ménage wallon «moyen», passant de 153,6€ à 276,5€ par ménage.

Figure 41 Évolution de la valeur annuelle d'achats en produits bio par ménage wallon, en euros – Années 2016 à 2021

Source GfK – 2022



Autre indicateur qui reflète la disparité entre chaque profil en matière d'achat en produits alimentaires bio la fréquence d'achats. De fait, les «heavy acheteurs bio» ont acheté en moyenne 84,5 fois des produits bio sur l'année. Ce nombre d'achats est près de 2,7 fois plus élevé que pour le ménage wallon «moyen», qui atteint les 31,7 achats au cours de l'année 2021, soit légèrement inférieur au nombre d'achats des «medium acheteurs bio» (33,5 fois sur l'année).

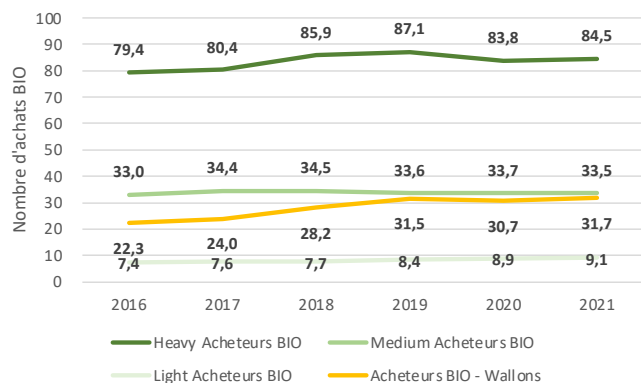
Depuis 2016, au même titre que pour les dépenses, le nombre d'achats en produits bio a augmenté pour chaque profil, en particulier pour les «heavy acheteurs bio» (5,1 achats supplémentaires par an), de manière plus minime pour les «medium acheteurs bio» (0,5 achat supplémentaire dans l'année).

¹⁰Au premier janvier 2021, le nombre moyen de personnes dans un ménage en Wallonie est de 2,3 individus. (Source IWEPS – Indicateurs statistiques - «Nombre et taille des ménages» – 2022).



Figure 42 Évolution de la fréquence annuelle d'achats bio par ménage wallon selon les profils de consommations – Années 2016 à 2021

Source GfK – 2022



4.1. PROFIL DU «HEAVY ACHETEUR BIO¹¹»

Les «heavy acheteurs bio» sont des acheteurs réguliers de produits bio, se rendant plus d'une fois et ½ par semaine dans un canal de distribution pour acheter bio (84,5 fois sur l'année en 2021). Le montant total dépensé en 2021 est de 958,8€, soit une moyenne de dépenses en produits alimentaires bio par achat qui s'élève à 11,4€. Les résultats présentés ci-dessus démontrent leur poids en matière de dépenses en produits bio en comparaison aux autres groupes d'acheteurs.

Sur base des informations relatives au panel de GfK, on constate que c'est dans les provinces du Brabant Wallon, du Luxembourg et de Namur que les «heavy acheteurs bio» sont sur-représentés. A contrario, ils sont sous-représentés dans la province du Hainaut. En valeur dépensée, les provinces du Luxembourg et du Brabant wallon ont une part (%) de dépenses en produits bio plus élevée chez les «heavy acheteurs bio».

Au niveau de l'âge, les tranches d'âges des 65 ans et plus et des 40-49 ans sont sur-représentés chez et ont un poids en dépenses en produits bio plus important chez les «heavy acheteurs bio».

Concernant la classe sociale¹², la catégorie de classe sociale la plus élevée est sur-représentée chez les «heavy acheteurs bio» et possède une plus grande part en valeur dépensée en produits bio chez ce profil d'acheteur.

Enfin, l'analyse sur base de la période de vie dans laquelle se trouve le ménage wallon catégorisé comme «heavy acheteur bio» démontre une sur-représentation des ménages de 54 ans et plus sans enfants et des couples avec enfant (le plus âgé) de 6 à 12 ans. Ces types de ménages ont également un pourcentage plus élevé de dépenses en produits alimentaires bio chez les «heavy acheteurs bio». La taille du ménage démontre quant à elle une sur-représentation des ménages et des dépenses proportionnellement supérieures des ménages de 2 personnes chez les «heavy acheteurs bio».

¹¹ Les résultats présentés dans cette partie comparent le % d'acheteurs et le % de dépenses en produits bio chez les «heavy acheteurs bio», pour une catégorie (province, tranche d'âge, classe sociale, taille ménage et cycle de vie), par rapport à l'ensemble des acheteurs en produits bio wallons de la catégorie.

Ceci dans le but de savoir si les «heavy acheteurs bio», pour une catégorie bien spécifique, sont sur ou sous-représentés et ont une part en dépenses en produits bio plus ou moins élevées par rapport à l'ensemble de la population wallonne de la catégorie analysée (même raisonnement pour la partie consacrée au «medium acheteur bio»).

¹² Calculée en fonction du revenu disponible du ménage, du type de fonction et du niveau de formation de la personne du ménage dont le revenu est le plus élevé

4.2. PROFIL DU «MEDIUM ACHETEUR BIO»

Les «medium acheteurs bio» sont des acheteurs occasionnels en produits alimentaires bio, avec des achats à hauteur de plus d'une fois toutes les 2 semaines en moyenne (soit 33,5 achats sur l'année en 2021, légèrement supérieur à la moyenne des ménages wallon). Le montant total dépensé en 2021 est de 204,5€, soit une moyenne des dépenses en produits bio qui s'élève à 6,1€ par achat.

Au niveau des variables analysées (lieu de résidence, âge, classe sociale et cycle de vie des ménages), les «medium acheteurs bio» ont leurs spécificités propres, même si des similitudes existent avec les «heavy acheteurs bio».

Ainsi, ce profil d'acheteur est sur-représenté dans toutes les provinces excepté le Hainaut. Au niveau des dépenses, les provinces de Liège et de Namur ont chacune une part en matière de dépenses en produits bio plus élevé chez les «medium acheteurs bio».

Quant à l'âge, ce sont les personnes âgées de plus de 50 ans qui sont sur-représentées. On constate que chez les «medium acheteurs bio», la catégorie des 50-64 ans ont une part plus élevée de dépenses en produits bio.

Parmi les «medium acheteurs bio», à l'analyse de leur niveau social, le constat est identique à ce qui a été relevé pour les «heavy acheteurs bio», à savoir une sur-représentation des classes sociales les plus élevées, mais dans des proportions moindres. Toutefois, il ressort que les classes médianes (hautes et faibles) catégorisée comme «medium acheteur bio» ont des dépenses proportionnellement plus élevées.

Chez ce profil d'acheteurs, les célibataires de 54 ans, les ménages de 35-54 ans sans enfants ainsi que les ménages de 54 ans sans enfants sont sur-représentés. Les célibataires de tout âge, catégorisés comme «medium acheteur bio», ont une part de dépenses en produits bio qui est supérieure. Le même constat (toujours proportionnellement parlant et chez les «medium acheteurs bio») est observé pour les ménages de moins de 35 ans et de 35-54 ans sans enfants.

L'analyse concernant la taille des ménages démontre une légère sur-représentation des ménages de 2 personnes chez les «medium acheteurs bio». En valeur dépensée, la proportion est également plus élevée pour les ménages d'une personne (à savoir les célibataires) et les ménages de 4 personnes chez les «medium acheteurs bio».

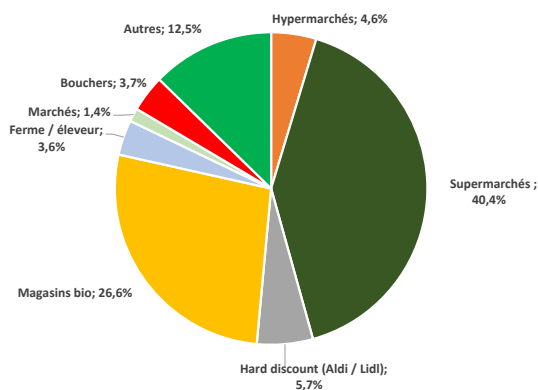


5. Les canaux de distribution des produits bio en Wallonie

En 2021, les supermarchés sont les lieux en Wallonie où les dépenses en produits alimentaires bio sont les plus importantes (40,4% de la part totale des ventes en produits bio), suivi par les magasins certifiés bio (26,6%). A eux deux, ils couvrent plus des 3/4 des dépenses en produits bio. La catégorie «Autres¹³» et les hard Discount (tels que Lidl et Aldi) sont respectivement en 3e et 4e position, avec respectivement 12,5% et 5,7% des ventes totales en produits bio.

Figure 43 Répartition des dépenses des produits bio en Wallonie selon les canaux de distribution (%) – Année 2021

Source GfK – 2022

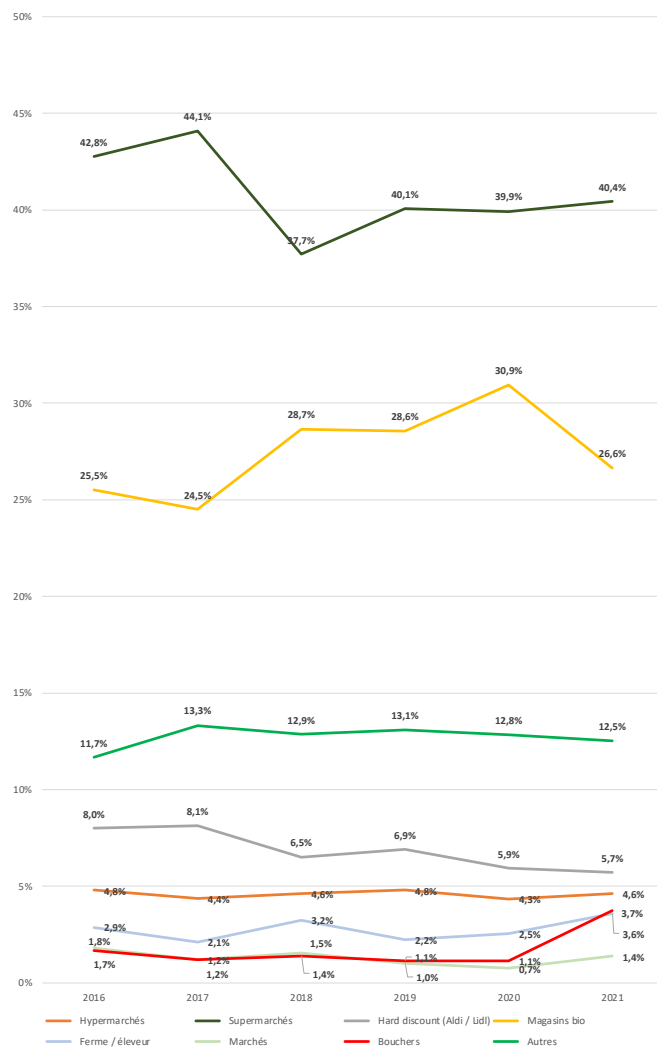


Le graphique qui suit représente l'évolution de la part des ventes totales bio par canal de distribution, de 2016 à 2021. En 2021, les magasins certifiés bio, dont la progression était importante depuis 2017 pour atteindre près d'1/3 des parts des ventes totales en 2020 (30,9%), ont vu leur part de marché fortement diminuer en comparaison à 2020 (4,3% de part de marché en moins), suivis dans de plus faibles proportions par les autres canaux de distribution (0,3%), les hard Discount (0,2%), les boulangers/pâtisseries (0,2%) et les magasins de santé/diététique (0,1%).

A contrario, ces baisses se font aux bénéfices des bouchers, dont la progression est la plus marquée (2,6% de parts de marché supplémentaires), des fermes/éleveurs (1,1%), des marchés (0,6%), des supermarchés (0,5%) et des hypermarchés (0,3%).

Figure 44 Évolution de la répartition des dépenses des produits bio selon les canaux de distribution (%) – Années 2016 à 2021

Source GfK – 2022



¹³La catégorie «Autres» comprend les boulangeries, les magasins de santé-diététique, les magasins de proximité (Okay, Delhaize Proxy, Spar, etc.), les achats hors Belgique, les achats online (Collect & GO, Carrefour Drive, Hello Fresh, etc.) et autres magasins spécialisés comme les pharmacies, Kruidvat, Oxfam, etc.



6. Le bio en Wallonie constats et analyse

Après analyse des données qui ont été présentées, on constate que le marché du bio en Wallonie continue sa croissance. L'analyse de la part de marché en produits alimentaires bio en témoigne, avec une légère augmentation en 2021 (0,13% de part de marché) pour atteindre un total de 5,44%. Cette croissance s'explique par une augmentation des dépenses en produits alimentaires bio, moins marquée qu'en 2020 mais toujours présente, couplée à une diminution générale des dépenses en produits alimentaires (bio et non-bio inclus).

La consommation bio reste toujours plus ancrée en Wallonie en comparaison aux autres régions. En effet, la part de marché à l'échelle nationale atteint les 3,82% en 2021. Toutefois, sa croissance au cours de l'année est plus importante (0,23% de part de marché supplémentaire).

Les catégories d'aliments dans lesquelles le bio présente une part de marché plus importante sont identiques au niveau régional et national. Si les produits laitiers sont en tête de ce classement (sur base des données par catégories que nous disposons et qui ont été présentées précédemment), l'ordre est cependant inverse pour les 2 positions suivantes fruits frais suivi des légumes frais pour la Wallonie, légumes frais et fruits frais pour la Belgique. Excepté pour la part de marché en fruits frais en Belgique, une baisse est constatée pour ces 3 catégories. Toutefois, il est important de notifier la forte augmentation qui a été visible en 2020, année marquée par le début de la crise sanitaire. Par ailleurs, si les parts de marché pour ces catégories sont en baisse, les données demeurent toujours plus élevées en comparaison à 2019. A contrario, les catégories des viandes et de la charcuterie ont vu leur part de marché croître de manière assez conséquente en 2021.

Cette augmentation des parts de marché et des dépenses en produits alimentaires bio se corrélaient avec la couverture du secteur bio au sein de la population wallonne, qui a continué à s'étendre pour atteindre le chiffre de 98% de Wallons qui ont consommé au minimum une fois, dans l'année écoulée, des produits alimentaires bio. Ceci témoigne de l'attrait grandissant du bio en Wallonie, qui touche à présent pratiquement l'ensemble de sa population.

Au niveau des canaux de distribution, dont nous disposons des données pour la Wallonie, l'ordre reste inchangé à ce qui a été observé l'année précédente. Les supermarchés trônent en tête du classement en part de marché en produits alimentaires bio (40,4%), suivi des magasins bio. Pour ces derniers, une baisse est observée à hauteur de 4,3%, leur part de marché s'élevant à 26,6%, soit le plus bas depuis 2018. Toutefois, il est intéressant d'analyser le report de ces dépenses en produits alimen-



taires bio. Ainsi, les bouchers ont 2,6% de part de marché supplémentaire en 2021. Ce report s'observe également pour les fermes/éleveurs et les marchés, avec respectivement 1,1% et 0,6% de part de marché supplémentaire, ce qui met en exergue que le consommateur wallon recherchant des produits alimentaires bio se tourne de plus en plus vers le circuit-court pour acheter ce type de produit dont les canaux de distribution cités (magasins spécialisés, marchés, fermes/éleveurs) seraient, par hypothèse sur base de la définition des circuits courts par la Région Wallonne¹⁴, des emblèmes.

Par ailleurs, un lien de cause à effet pourrait expliquer cette croissance en part de marché pour les boucheries avec l'augmentation de la part de marché du bio des catégories des viandes et de la charcuterie exposée ci-dessus. Le wallon dépenserait plus en produits viandeux bio et se tournerait notamment vers les boucheries, à la recherche d'un produit de qualité ou d'une meilleure connaissance de l'origine du produit.

Il est intéressant de constater que les tendances de consommation qui ressortaient du baromètre de la consommation sur l'agriculture biologique et les produits bio en Belgique, réalisé en 2020 par l'Apaq-VV, se sont répercutés au travers de la consommation en produits bio qui vient d'être démontrée. En effet, l'enquête relevait que l'intérêt pour le bio était déjà plus élevé chez les consommateurs en Wallonie et à Bruxelles en comparaison à 2018. Par ailleurs, l'enquête questionnait le consommateur sur son intention future en matière de consommation de produits bio, et mettait en évidence que 70% des Belges qui ne consomment pas ou moins d'une fois par jours des produits bio avaient l'intention d'en consommer davantage. Ce chiffre monte à 77% pour la Wallonie et Bruxelles.

¹⁴Par circuit court, il est question par la Région wallonne d'un « mode de production et de commercialisation qui vise à rapprocher le producteur du consommateur, et ce, dans tous les secteurs. Il s'agit donc de réduire le nombre d'intermédiaires afin d'assurer un revenu équitable au producteur et renforcer les liens sociaux. »



Ce constat sur la consommation future démontre que cela s'est vérifié en grande partie dans les faits, de par l'augmentation en part de marché et en valeur dépensée. De même que la crise sanitaire a eu un impact positif dans la consommation en produits alimentaires bio, ce qui était déjà démontré l'année précédente et qui se poursuit cette année. Le rapport du FIBL¹⁵ tend d'ailleurs dans ce sens, en mettant en évidence le fait que la pandémie a entraîné une augmentation des achats bio. Ainsi, quand le consommateur a le choix, il achète plus souvent des produits alimentaires bio, ce que la pandémie a accentué du fait qu'il n'était pas possible de se déplacer et que les restaurants, cantines, etc. ne permettent pas de faire ce choix. Des initiatives des nombreux magasins ont d'ailleurs été mises en place, s'adaptant aux tendances des consommateurs ne voulant pas quitter leur domicile ou se déplacer trop loin pour faire des achats, ce qui a entraîné notamment l'augmentation des ventes en ligne dont pour des abonnements des «box» pour des aliments bio tout comme d'autres formes d'achats sans contact (telles que le «Clic and Collect»).


Si le baromètre de la consommation de 2020 relevait une augmentation de la notoriété du bio, dont notamment du label «Eurofeuille» qui était connu à cette période par 59% de la population belge (62% en Wallonie et à Bruxelles), peu de gens savaient encore à quoi ce label correspondait, même chez les consommateurs bio ou à l'intérêt plus marqué en produits alimentaires bio. On constate cependant à une évolution positive au moment de l'enquête, notamment en matière d'accessibilité

des produits bio et d'identification de l'origine du produit, même si du travail reste à faire sur la question de l'origine. En 2020, 48% du panel interrogé jugeait que l'origine n'était pas encore assez identifiable (39% pour la zone Wallonie-Bruxelles).

En émettant l'hypothèse, au vu des données relatives à la consommation, que la notoriété du bio s'est accrue, ou du moins s'est stabilisée en 2021 en Wallonie, la communication se révèle toujours être un moyen particulièrement utile pour promouvoir une image plus positive encore de l'agriculture biologique. L'étude de marché démontre d'ailleurs que les gens s'intéressent au bio, mais sans savoir ce que cela signifie concrètement. Une meilleure connaissance des règles de l'agriculture biologique permettrait d'améliorer la crédibilité et l'image du secteur. Par ailleurs, plusieurs leviers doivent être promus afin d'intéresser plus de consommateurs à se diriger vers l'agriculture biologique. Les résultats de l'enquête ont permis de ressortir des éléments tels que le bien-être animal, le soutien à l'économie locale ou encore le respect de petits producteurs comme leviers pour attirer de nouveaux consommateurs potentiels en produits alimentaires bio.

En outre, si la dimension du prix reste un frein important pour les consommateurs dans l'achat en produits alimentaires bio, il n'en reste pas moins que l'explication et la justification de la pratique de ces prix sont primordiales afin de les objectiver et d'éviter une conclusion trop hâtive dans le choix d'une consommation plus tournée vers le bio.

Enfin, la conjoncture joue un rôle non-négligeable dans les tendances en matière de consommation, comme la crise sanitaire dont des effets visibles ont été démontrés dans ce rapport sur la consommation en produits alimentaires bio. Actuellement, la guerre en Ukraine aura plus que probablement des répercussions sur la manière de consommer. De plus, nous sommes en train de sortir de la crise sanitaire qui a impacté le monde entier durant ces deux dernières années. Dans l'objectif d'évaluer ces impacts pour cette année, L'Apq-W a lancé une étude sur l'impact de l'augmentation des prix observé en 2022, ce qui permettra d'avoir un point de vue objectif des tendances futures pour le marché du bio, et de corréler les tendances de consommation qui ressortiront de cette enquête avec les données de consommation pour cette année 2022 qui seront disponibles l'année prochaine.

A close-up photograph of a person's hands holding a large bunch of fresh, bright orange carrots with their green leafy tops. The person is wearing a striped t-shirt with horizontal bands of blue, orange, and brown. The background is a soft-focus outdoor setting, likely a field or garden, with green foliage and a bright, hazy sky. A white rectangular box with an orange border is overlaid on the center of the image, containing the chapter title.

CHAPITRE 3

**PRODUCTION BIOLOGIQUE
EN BELGIQUE**

I. Évolution de la superficie agricole bio

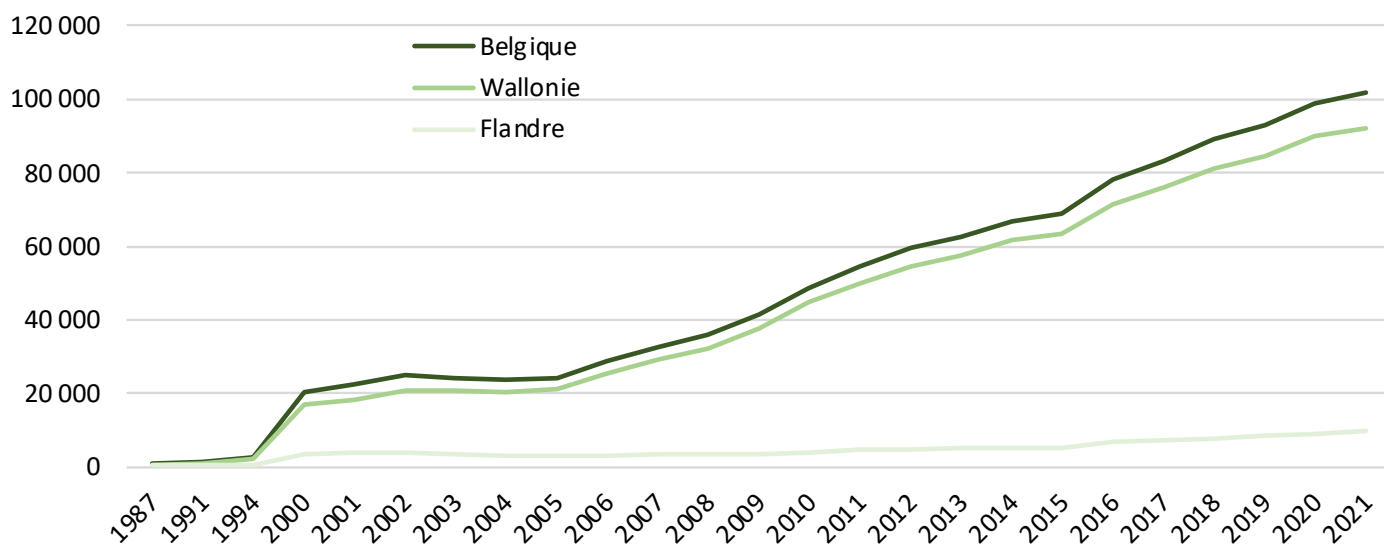
La surface agricole utile bio en Belgique fin 2021 a dépassé 100.000 ha et représente **7,4%** de la superficie agricole utile totale (bio et conventionnelle) du territoire. Cette proportion s'élève à 12,4% en Wallonie et 1,6% en Flandre.

90% des hectares bio belges sont situés en Wallonie.

La surface agricole utile bio en Belgique a progressé de **+3%** entre 2020 et 2021 avec près de 2.700 nouveaux hectares en bio (2.753 ha). En chiffre relatif, la croissance de la superficie bio est plus importante, en Flandre (+8%) qu'en Wallonie (+2%).

La superficie agricole bio moyenne par ferme bio est de **39,3 ha** en Belgique: 46,7 ha¹⁵ en Wallonie et 15,8 ha¹⁶ en Flandre. La superficie bio moyenne des fermes bio est donc près de trois fois plus élevée en Wallonie qu'en Flandre.

Figure 45: Évolution de la superficie agricole bio en Belgique (ha)



SUPERFICIE	1987	1991	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BELGIQUE	1.000	1.300	20.265	48.700	54.688	59.684	62.492	66.693	68.780	78.249	83.439	89.000	93.099	99.075	101.828
WALLONIE	583	807	16.872	44.878	50.125	54.745	57.427	61.651	63.437	71.289	76.072	81.087	84.422	89.951	92.005
FLANDRE	417	493	3.393	3.822	4.563	4.939	5.065	5.042	5.343	6.960	7.367	7.913	8.677	9.124	9.823

¹⁵ Sources: Timmermans I. & Van Bellegem L. (2022), SPW (2022)

¹⁶ Calculé sur base de la superficie totale divisée par le nombre de fermes



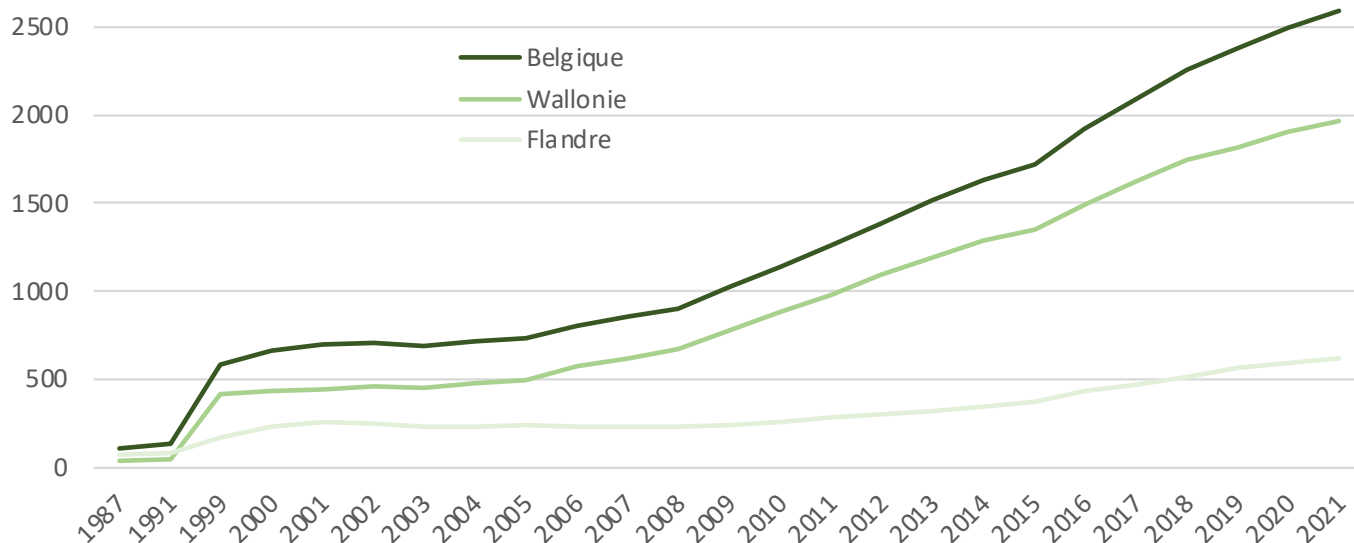
2. Évolution du nombre de fermes bio belges

La Belgique comptait 2.590 fermes sous contrôle bio au 31 décembre 2021, soit une augmentation de **+4%** par rapport à 2020. En 2021, la Wallonie a comptabilisé 68 nouvelles fermes sous contrôle bio pour 28 nouvelles fermes en Flandre. Au total, les fermes bio belges restent beaucoup plus nombreuses en Wallonie (1.969 fermes), qu'en Flandre (621 fermes).

76% des fermes sous contrôle bio en Belgique se situent en Wallonie.

Par rapport à l'ensemble du territoire, les fermes biologiques représentent **7,1%** du total des fermes (bio et conventionnelles) en Belgique, 2,6% des fermes flamandes et 15,5% des fermes wallonnes.

Figure 46: Évolution du nombre de fermes bio en Belgique



SUPERFICIE	1987	1991	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BELGIQUE	109	135	666	1.140	1.262	1.389	1.514	1.630	1.717	1.923	2.093	2.256	2.378	2.494	2.590
WALLONIE	37	50	435	884	980	1.090	1.195	1.287	1.347	1.493	1.625	1.742	1.816	1.901	1.969
FLANDRE	72	85	231	256	282	299	319	343	370	430	468	514	562	593	621



A blue tractor is shown in a field of harvested crops, likely wheat or corn, under a bright blue sky with scattered white clouds. The tractor is moving from right to left, kicking up a small amount of dust. The field is filled with golden-brown stalks of grain. In the background, there are some hay bales and a line of trees.

CHAPITRE 4

LA PRODUCTION ET
CONSOMMATION BIO EN EUROPE
ET DANS L'UNION EUROPÉENNE EN 2020

LES CHIFFRES DE CE CHAPITRE SUR L'EUROPE FONT RÉFÉRENCE À L'ANNÉE 2020. SOIT UNE ANNÉE DE RETARD PAR RAPPORT AUX CHIFFRES BELGES¹⁷.

La production et la consommation bio toujours en croissance

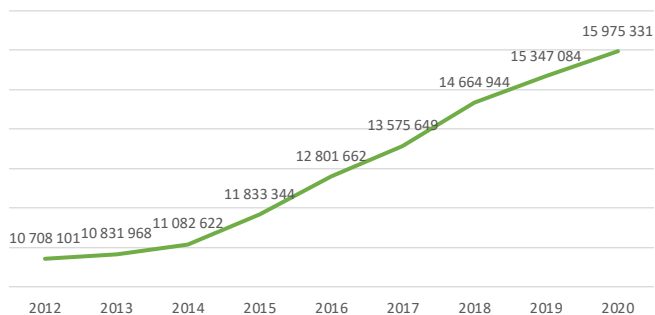
En 2020, la surface et le marché bio ont poursuivi leur croissance. Le marché européen des aliments biologiques a atteint près de 52 milliards d'euros avec une progression de +15%, le plus haut taux de croissance annuel observé depuis 2010. La surface agricole bio en Europe a progressé d'un peu plus de 600 000 hectares mais de manière moins marquée que la consommation (+ 4%).

I. La production bio en Europe et dans l'Union Européenne¹⁸

I.1. LA SURFACE AGRICOLE BIO

Dans l'Union Européenne, plus de **14,9 millions d'hectares** étaient en agriculture biologique en 2020, soit **5,9%** de plus qu'en 2019. Près de 750 000 hectares ont passé le cap du bio en 2020. En Europe, la superficie cultivée en bio atteint 15,9 millions d'hectare (+4%). En 10 ans, la surface agricole bio a augmenté de près de 50 %.

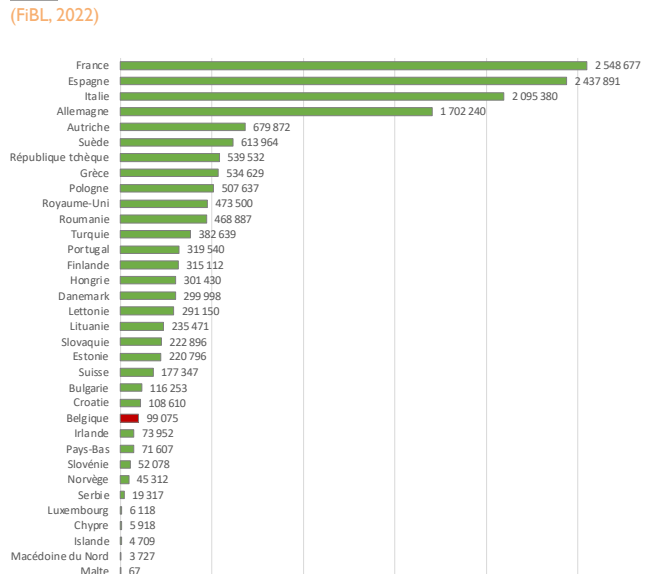
Figure 47 Évolution des superficies bio (ha) en Europe (FiBL, 2022)



I.2. LA SURFACE AGRICOLE BIO PAR PAYS

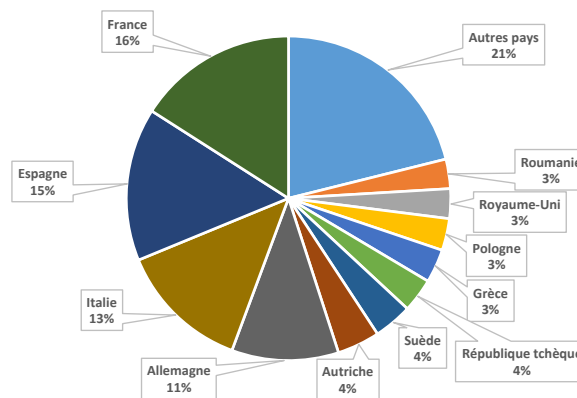
Après plusieurs années en tête du classement, l'Espagne laisse sa place à la **France** qui est, en 2020 le pays détenant la plus grande superficie agricole cultivée en bio avec plus de 2,5 millions d'hectares, soit près de 16 % de la totalité des terres agricoles bio européennes. **L'Espagne** et **l'Italie** sont les 2^{ème} et 3^{ème} pays européens dépassant les 2 millions d'hectare bio en 2020. Avec **l'Allemagne** (1,7 millions ha), un peu plus de la moitié (55 %) des terres bio européennes se trouvent toujours dans ces 4 pays. La **Belgique** avec ses 99.075 hectares se maintient à la **24^{ème} place (21^{ème} de l'UE-27)**.

Figure 48 Superficie agricole bio par pays européen en hectare en 2020 (FiBL, 2022)



En 2020, les pays dont la superficie bio a le plus progressé sont la France (+307.880 ha) puis l'Italie (+102.155 ha) puis l'Allemagne (+88.455 ha).

Figure 49 Distribution des surfaces agricoles bio en Europe, en pourcentage en 2020 (FiBL, 2022)



¹⁷Sources Eurostat (2022), FiBL (2022)

¹⁸Le présent chapitre reprend tantôt les données chiffrées pour l'Union européenne des 27 (sans le Royaume-Uni), tantôt les données pour l'Europe (EU-27 + Islande, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie, Suisse, Turquie et Royaume-Uni).



1.3. LA PART DU BIO DANS LA SURFACE AGRICOLE UTILE TOTALE

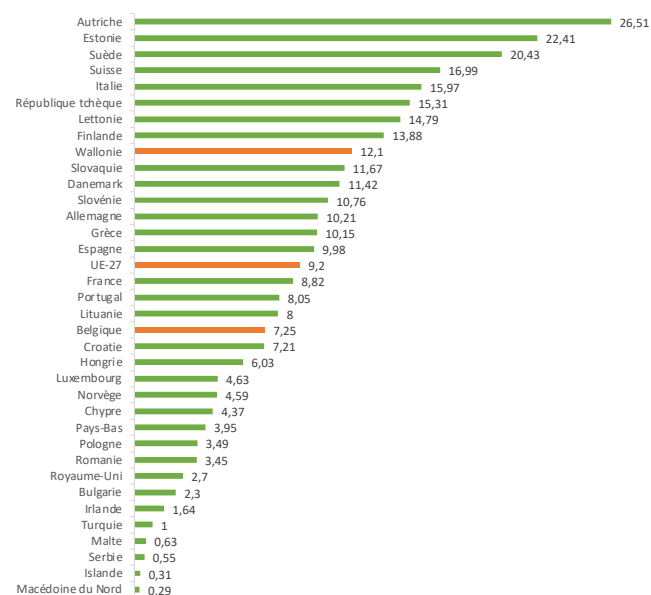
Intéressant pour les petits pays !

La part de la SAU est un chiffre très intéressant, particulièrement pour les petits pays comme la Belgique. En effet, cette donnée permet de se situer par rapport aux autres pays, en faisant fi de la taille de ceux-ci. Par exemple, la France, de par ses grandes superficies agricoles, est le premier producteur bio européen. En revanche, au regard de la part de bio dans la SAU totale, le pays se retrouve en 15^{ème} position au sein de l'Europe, sous la moyenne de l'UE-27.

Dans l'Union européenne, l'agriculture biologique représente **9,2%** de la surface agricole utile. Les pays en tête depuis plusieurs années sont **l'Autriche** avec 26,5%, **l'Estonie** avec 22,4% et la **Suède** avec 20,4%. Au total, 3 pays dépassent 20% de leur surface agricole en bio et 12 pays plus de 10 % (13 au sein de l'Europe).

La Belgique avec ses **7,25%** se retrouve en dessous de la moyenne de l'Union Européenne (Figure 47). Cependant, si on regarde uniquement la **Wallonie**, avec ses 12,1% en 2020, elle se situe au-dessus de la moyenne de l'UE.

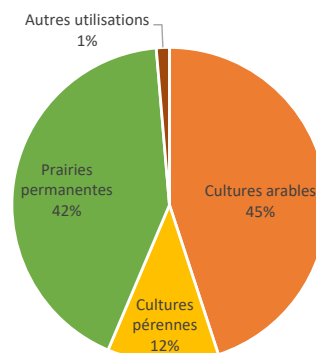
Figure 50 Pourcentage bio sur la SAU totale par pays, Europe, 2020 (FiBL, 2022)



1.4. LA RÉPARTITION DES SURFACES AGRICOLES BIO EUROPÉENNES

Dans l'Union européenne, 45 % des hectares bio sont des cultures arables¹⁹, 42 % sont des prairies permanentes²⁰ et 12 % des cultures pérennes²¹. Les plus grandes surfaces cultivées (grandes cultures et cultures pérennes additionnées) se situaient en 2020 en France (1,6 million ha), en Italie (1,4 million ha) et en Espagne (1,2 million ha). Si l'on considère la part de bio, les légumineuses sont les plus cultivées en bio et représentent près d'un quart de la superficie totale des légumineuses au sein de l'Union européenne.

Figure 51 Répartition des terres agricoles bio dans l'Union Européenne en 2020 (FiBL, 2022)



¹⁹Principalement des céréales, des légumes, des cultures fourragères, des légumineuses et des oléagineux.

²⁰Pâturages et prairies

²¹Arbres fruitiers, oliveraies et vignobles



I.5. L'ÉLEVAGE BIO AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

Au niveau de l'élevage au sein de l'Union européenne, la figure 50 ci-dessous présente le nombre d'animaux certifiés bio en 2019 et en 2020 dans l'Union européenne des 27 (donc sans le Royaume-Uni). L'Autriche n'ayant renseigné aucun chiffre en production animale bio pour 2020 sur Eurostat, ceux-ci ont également été enlevés de 2019 afin d'avoir une estimation pertinente de l'évolution du nombre d'animaux certifiés.

Au niveau de l'élevage au sein de l'Union européenne, l'ensemble des filières animales progressent. Ce sont les filières ovine et avicole qui montrent une progression plus importante en 2020 +5,7 % pour les ovins bio et +7,2 % pour les volailles bio.

En 2020, les principaux pays éleveurs de **bovins** étaient l'Allemagne et la France, avec chacun 20 % du cheptel bovin bio de l'Union des 27 (sauf Autriche). La Belgique est le 10^{ème} pays éleveur de bovins bio dans l'Union européenne.

Après une diminution du nombre d'ovins en 2019, la **filière ovine** progresse à nouveau en 2020. La Grèce reste le premier pays producteur d'ovins avec 32 % du cheptel de l'UE-27 (sauf Autriche). La France se situe en deuxième position. La Belgique est le 17^{ème} pays éleveur de moutons bio de l'UE.

Concernant la **filière caprine**, en 2019 et 2020, tout comme en 2018, la majorité du cheptel bio est situé dans 4 pays la Grèce, la France, l'Italie et l'Espagne. La Grèce représente, à elle toute seule, près de la moitié du cheptel bio de l'Union européenne. La Belgique est 8^{ème}.

En 2020, les trois premiers pays producteurs de **porcs** bio étaient le Danemark (32 %), la France et l'Allemagne qui représentent ensemble plus de 75 % du cheptel bio de l'Union européenne. La Belgique est 9^{ème}.

L'élevage de **volailles bio** (poulets de chair et poules pondeuses) a progressé de +7,2 %. Ce chiffre est sous-estimé étant donné qu'il manque les chiffres de l'Allemagne et de l'Italie., pays représentant une forte proportion du cheptel de volailles bio de l'Union européenne.

En 2019, la France était le premier producteur d'œufs bio de l'Union européenne. En 2020, son cheptel a progressé de 13,2 % par rapport à 2019, approchant 8,8 millions de poules pondeuses bio.

En 2019, le cheptel de poulets de chair certifiés bio mis en place dans l'Union européenne dépassait 27,3 millions de têtes (+8,8 % vs 2018). La France se situait au premier rang européen, avec près de 14,2 millions de têtes en 2019, soit plus de la moitié des poulets de chair bio de l'UE. Elle était suivie par la Belgique et l'Italie. La production d'autres volailles de chair bio se développe, notamment au Danemark, en France, en Autriche et en Allemagne²².

Figure 52 Cheptel certifié bio (nombre de bêtes) dans l'Union Européenne (EU-27) (sauf chiffres Autriche)

(Eurostat, 2022)

BÉTAIL CERTIFIÉ BIO DE L'UE	2019	2020	ÉVOLUTION 2019-2020	% CHEPTEL TOTAL EU (MOINS AUTRICHE)
Bovins viande et laitiers	4.096.245	4.171.931	1,8%	5,59%
Dont vaches laitières	781.979 ^a	806.268 ^a	3,1%	4,03%
Caprins	933.607 ^b	966.592 ^b	3,5%	/
Ovins	4.183.883	4.422.590	5,7%	/
Porcins	1.396.262	1.405.057	0,6%	0,98%
Volailles	39.707.356 ^{bc}	42.558.645 ^{bcd}	7,2%	/

^aManque les chiffres de la Slovaquie

^bManque les chiffres de l'Allemagne

^cManque les chiffres de l'Italie

^dManque les chiffres de la Bulgarie

²²Source Agence bio 2021

2. LA CONSOMMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES BIO AU NIVEAU EUROPÉEN

Les données de consommation qui sont à présent divulguées sont issues du rapport rédigé en 2022 par FIBL & IFOAM, intitulé «The world of organic agriculture – Statistics & emerging trends 2022».

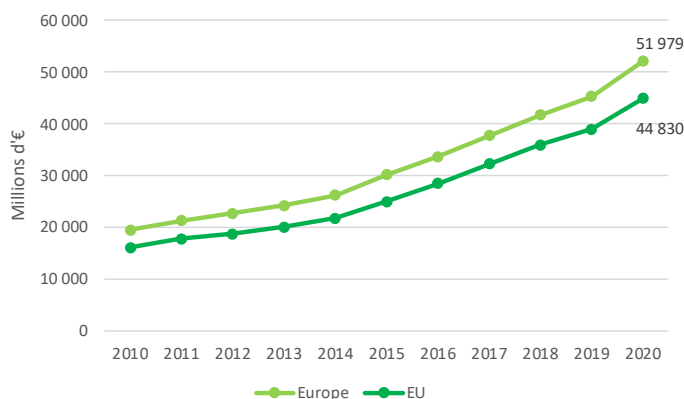
En 2020, la consommation bio totale en termes de dépenses a augmenté de 15,1% au sein de l'Union européenne pour atteindre un montant de 44,8 milliards d'euros. Cette croissance est d'autant plus importante qu'elle constitue le plus haut taux de croissance annuel observé depuis l'année 2010.

Lors de la décennie écoulée (2010-2020), le volume des ventes a augmenté de façon continue. Ainsi, les dépenses en 2020 sont 179% plus élevées comparées à 2010, soit une multiplication de près de 2,8 fois.

Au niveau européen, les tendances sont identiques, avec un volume de ventes atteignant pratiquement les 52 milliards d'euros en 2020, soit une croissance de 14,9%.

Figure 53 Évolution du volume des ventes (en millions d'€) de produits bio en Europe et dans l'Union européenne (UE-27) – Année 2010 à 2020

Source FIBL – Statistics 2022



Sur base de l'analyse de ces données par pays, l'Allemagne est le pays européen le plus consommateur (en valeur dépensée) en produits bio, avec un montant de près de 15 milliards d'euros, soit 28,8% de toutes les dépenses bio européennes, suivi de la France avec 12,7 milliards d'euros. A elles deux, l'Allemagne et la France représentent plus de la moitié des dépenses en bio en Europe (la Suisse incluse) pour l'année 2020, soit 53,3%.

La Belgique, quant à elle, occupe la 11e place européenne (Suisse incluse), avec un total de dépenses de 892 millions d'euros, soit une croissance de 14,4% par rapport à 2019. Ce total est légèrement inférieur à la moyenne de l'Europe et de l'Union européenne (qui s'élèvent pour rappel respectivement à 14,9% et 15,1%). A l'échelle européenne, le pays représente 1,7% des dépenses en produits bio (statu quo par rapport à 2019).

Figure 54 Total des dépenses (en millions d'€) en produits bio pour les 11 premiers pays européens – Année 2020

Source FIBL – Statistics 2022

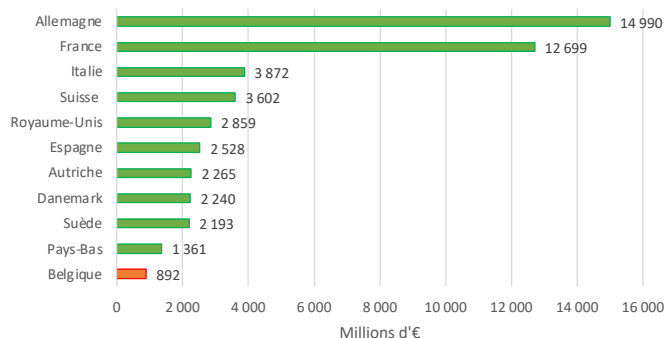
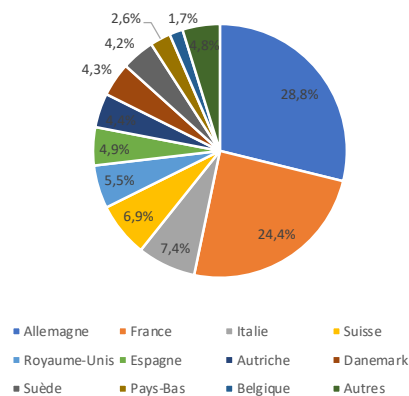


Figure 55 Part des ventes (en millions d'€) en produits bio en Europe – Année 2020

Source FIBL – Statistics 2022



En complément de ces données, l'indicateur relatif aux dépenses par habitant a un intérêt tout justifié pour comparer de manière plus juste un pays à un autre. En effet, il permet d'annihiler l'effet de la taille de la population.

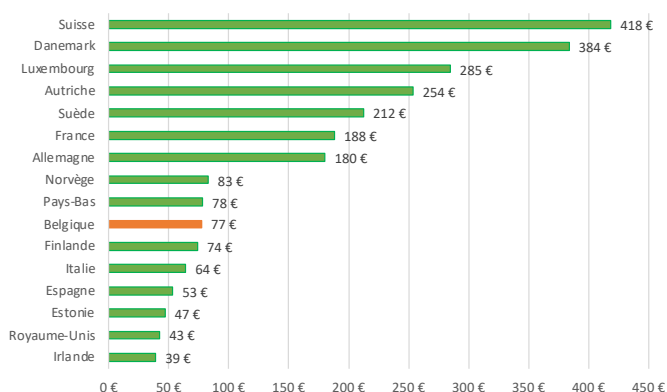
Ainsi, en 2020, cet indicateur permet de constater que l'Allemagne et la France ne sont plus que 7^{ème} et 6^{ème} en termes de dépenses en produits bio par habitant, avec un montant respectif de 180€ et 188€. Le premier pays dans ce classement est la Suisse, avec 418€, suivi du Danemark (384€) et du Luxembourg (285€).



En Belgique, les consommateurs ont dépensé en moyenne 77€ en produits bio en 2020, contre 68€ en 2019, soit une augmentation de 13,6%. A titre de comparaison, cette croissance est la 5^{ème} la plus élevée en Europe en 2020, derrière l'Allemagne (24,99%), la Suisse (23,77%), l'Irlande (19,35%) et l'Autriche (17,5%). Toujours en 2020, son total des dépenses par habitant est plus élevé comparé au total des pays européens (63€), mais plus faible que le total des pays de l'Union européenne, qui est de 102€²³.

Figure 56 Dépenses par habitant en produits bio par pays européens - Année 2020

Source FIBL – Statistics 2022

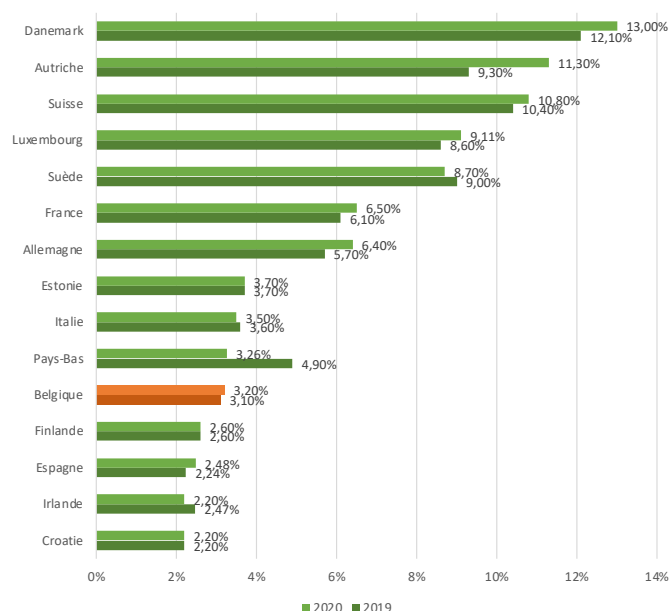


Si les indicateurs présentés ont pour intérêt d'analyser l'état des dépenses en produits bio, la part de marché du bio par rapport à l'ensemble de la consommation est également un indicateur très intéressant pour déterminer le poids et l'importance du marché bio au sein d'un pays. Ainsi, on constate que le Danemark est le pays d'Europe qui présente la plus grande part bio dans l'ensemble de sa consommation (13%), suivi de l'Autriche (11,3%, soit 2% de plus en l'espace d'une année) et de la Suisse (10,8%). Pour l'Allemagne et la France, le constat est similaire à ce qui a été mentionné après analyse des dépenses par habitant. De plus gros dépensiers européens, ils sont également en retrait par rapport aux pays précédemment cités sur base de la part de marché bio (7^e et 6^e place), avec respectivement 6,4% et 6,5% en 2020.

Au niveau belge, la part de marché bio, selon les données du FIBL, représente 3,2% de sa consommation totale, soit en légère augmentation en comparaison à l'année précédente (3,1%).

Figure 57 Pays européens dont la part de marché bio dépasse les 2% - Années 2019 et 2020

Source FIBL – Statistics 2022



²³FIBL & IFOAM – «The World of organic agriculture – Statistics & emerging trends 2022» - P.252 - 2022)



CHAPITRE 5

LA PRODUCTION ET
LA CONSOMMATION BIO
DANS LE MONDE

Les données de ce chapitre concernent l'année 2020. Soit une année de retard par rapport aux chiffres belges²⁴.

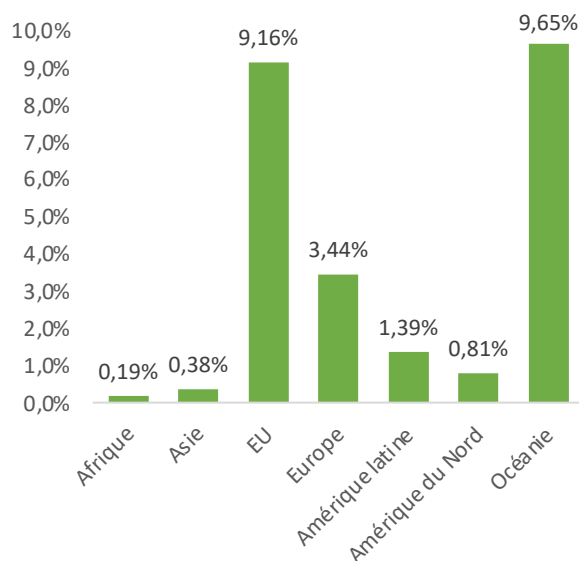
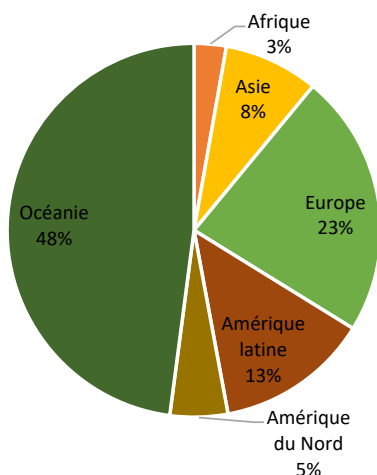
I. La production

Au total, 74,9 millions d'hectares étaient cultivés en bio dans le monde fin 2020 par 3,4 millions de producteurs, soit 3 millions d'hectares de plus qu'en 2019.

L'Océanie compte près de la moitié de la superficie bio mondiale avec 35,9 millions d'hectares (essentiellement des prairies permanentes). L'Europe compte pour plus d'1/5 de la superficie bio (23 %). L'Amérique, l'Afrique et l'Asie se partagent les 29% restants.

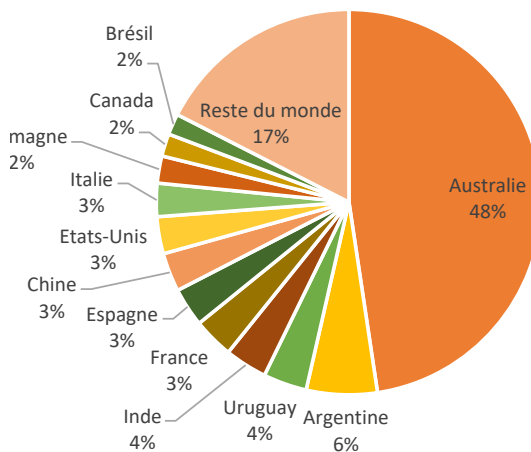
Au niveau mondial, 1,6 % des terres agricoles sont ainsi cultivées en bio. La part du bio dans la surface agricole utile totale est la plus élevée en Océanie (9,7 %) et au sein de l'Union européenne (9,2 %). Le pourcentage bio est encore très faible (<0,4%) en Asie et en Afrique et relativement faible en Amérique du Nord et latine (0,8 % et 1,4 % en 2020). Nous parlons, bien évidemment, ici de l'agriculture biologique certifiée. Le Liechtenstein reste le pays qui a la plus grande part de bio par rapport à sa surface agricole avec 41,6 % suivi de l'Autriche (26,5 %) et de l'Estonie (22,4 %). Dans 18 pays, 10 % ou plus de l'ensemble des terres agricoles sont biologiques.

Figure 58 Répartition des surfaces bio et la part de SAU bio dans le monde en 2020 (FiBL statistics, 2022)



L'Australie possède la plus grande surface agricole biologique avec près de 35,7 millions d'hectares, suivie de l'Argentine (4,4 M ha) et de l'Uruguay (2,7 M ha). Près de 79% des terres bio mondiales se trouvent dans seulement 10 pays dont 4 de l'Union Européenne.

Figure 59 Répartition des surfaces bio mondiales par pays en 2020 (FiBL Statistics, 2022)



²⁴Source FiBL Statistics (2022)



2. La consommation des produits alimentaires bio au niveau mondial

Le marché bio au niveau mondial a atteint 120,6 milliards d'euros en 2020, contre 106,4 milliards l'année précédente, soit une augmentation de 13,4%, contre 8,9% à ce qui a été observé en 2019. Depuis 2010, les dépenses ont pratiquement triplé (augmentation de 192,8%).

L'Amérique du Nord et l'Europe représentent à eux deux la majorité des dépenses en produits bio au niveau mondial, avec respectivement 44,5% et 43,1%, soit un total de 87,6%. Au cours de la décennie, cette tendance reste inchangée, même si l'écart entre les deux continents tend à se réduire ces dernières années. La croissance des dépenses en bio continue également en Asie, dont le taux de croissance est le plus important tout continent confondu pour l'année 2020 (16,2%).

Figure 60 Évolution du total des ventes (en millions d'€) de produits bio dans le monde – Années 2010 à 2020

Source FIBL – Statistics 2022

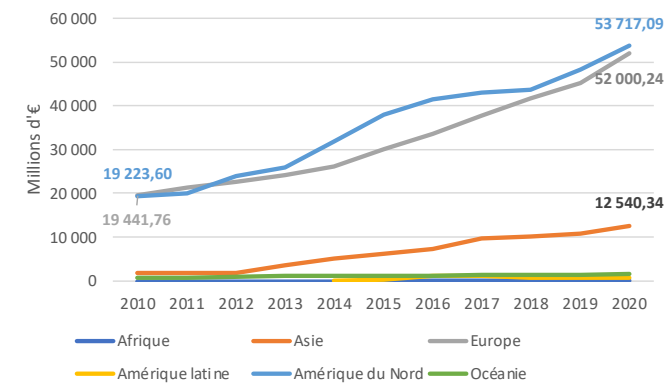
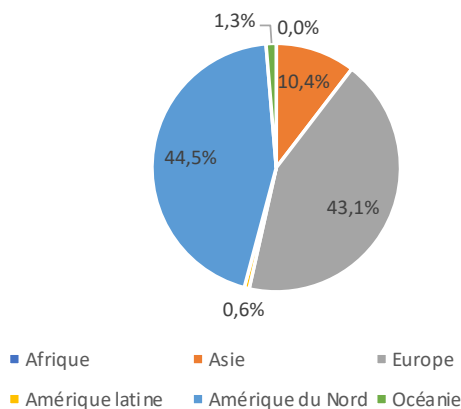


Figure 59 Répartition des dépenses (en %) en produits bio par continent – Année 2020

Source FIBL – Statistics 2022



Les Etats-Unis restent le leader mondial sur le marché bio en matière de dépenses, avec 49,5 milliards d'euros, soit plus d'un tiers des dépenses totales mondiales (41%). S'en suit l'Allemagne (14,9 milliards d'euros, soit 12,4%), la France (12,7 milliards d'euros, 10,5%) et la Chine (10,2 milliards d'euros, 8,5%).

Figure 62 Répartition des dépenses (en %) en produits bio par pays - Année 2020

Source FIBL – Statistics 2022

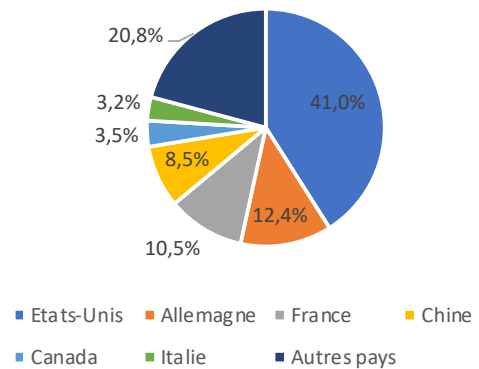
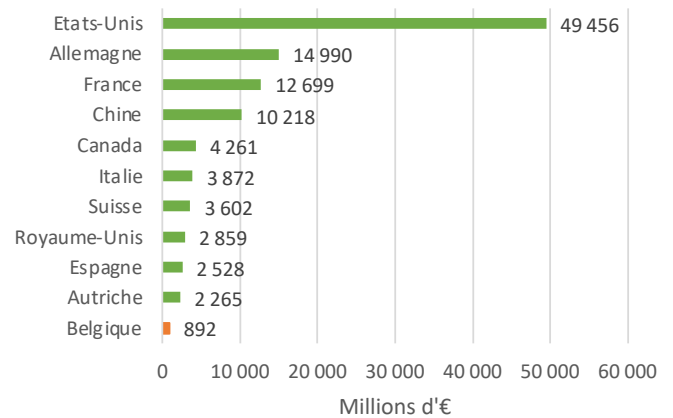


Figure 63 Total des ventes (en millions d'€) de produits bio au sein des 10 premiers pays mondiaux (+ Belgique) – Année 2020

Source FIBL – Statistics 2022



Toutefois, en ce qui concerne les dépenses par habitant en produits bio, les Etats-Unis sont en retrait comparé à l'Allemagne et à la France, avec 148€ par habitant (contre pour rappel 180€ pour les Allemands et 188€ pour les Français), alors que la Chine ne dépense que 67€ par habitant en produits bio.

La part du marché bio est également plus importante chez plusieurs pays européens comparés aux Etats-Unis (6% en 2020) et au Canada (3,3%), mais inférieur en comparaison à la Belgique (3,2%)²⁵.

²⁵Pas de données disponibles pour la Chine.



Figure 64 Dépenses par habitant en produits bio par pays – Année 2020

Source FIBL – Statistics 2022

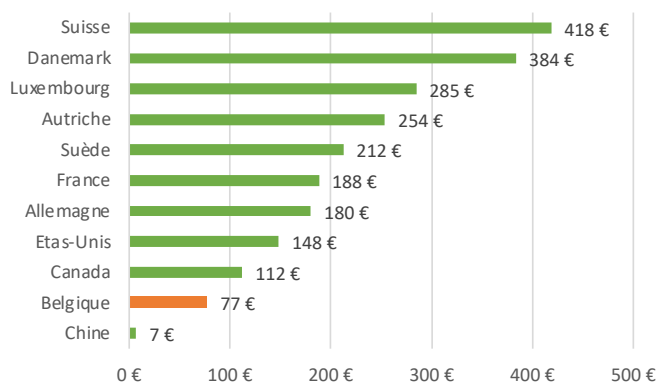
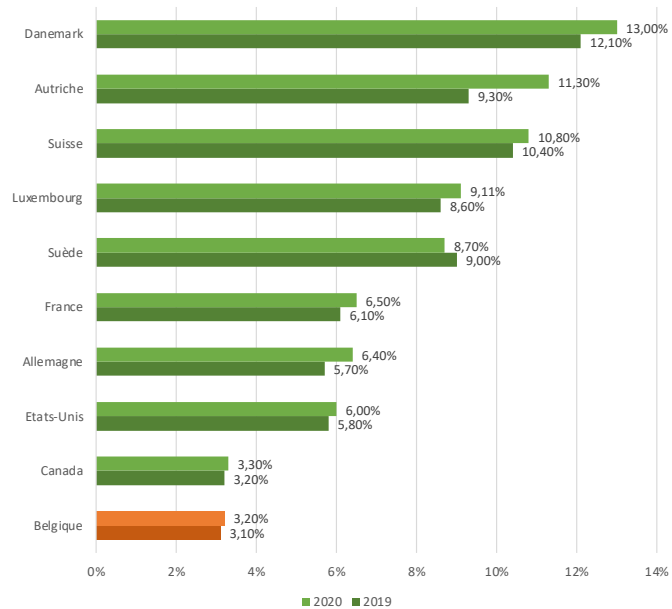


Figure 65 Part de marché bio - Années 2019-2020

Source FIBL – Statistics 2022





RÉFÉRENCES & CONTACTS

Références

Agence BIO, L'agriculture bio dans l'Union européenne, Les carnets internationaux de l'Agence BIO, Edition 2021

Willer, Helga, Jan Travnicek, Claudia Meier and Bernhard Schlatter (Eds.) (2022): The World of Organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2022. Research Institute of Organic Agriculture FiBL, Frick, and IFOAM - Organics International, Bonn.

Eurostat (2022)

Service Publique de Wallonie - Direction de la Qualité et du Bien-être animal. (2022).

SPF Economie. (2022). Statbel. Chiffres agricoles de 2021

Gill Belgique – Baromètre 2020 - 2020

FIBL & IFOAM - «The world of organic agriculture – Statistics & emerging trends 2022» - 2022.

FIBL Statistics – Data - <https://statistics.fibl.org/data.html> - 2022

Gfk Belgium – «Le marché biologique en Belgique et Wallonie en 2021» - 2022

IWEPS – Indicateurs statistiques - «Nombre et taille des ménages» – 2022

StatBel – «Structure de la population – Population résidente totale en Belgique et ses régions» – 2022

Timmermans I. & Van Bellegem L. (2022). De biologische landbouw in 2021. Departement Landbouw & Visserij.

CONTACTS

Contact auteur rapport (partie consommation)

Julien Capozziello
j.capozziello@apaqw.be

Contact auteur rapport (partie production):

Ariane Beudelot
0479/93.70.16
ariane.beudelot@biowallonie.be

Mélanie Mailleux
melanie.mailleux@biowallonie.be

Contact presse (partie consommation)

Clément Manguette
081/84.89.41
c.manguette@apaqw.be

Contact presse (partie production):

John Blanckaert
0495.49.53.90
john.blanckaert@biowallonie.be





PLAN BIO 2030

